

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2023 REUNION A FALAISE

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL afin d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles ainsi que l'ordre du jour ont été envoyés par mail le 21/06/2023. Dénombrement en début de séance :

Nombre de délégués en exercice	83
Pouvoirs	10
Nombre de délégués présents 52	
Nombre de délégués votants 62	

Etaient présents:

Elu de la Commune de	Nom	Prénom	Elu de la Commune de	Nom	Prénom
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques
BEAUMAIS	LORION	Françoise	LES LOGES SAULCES	KIPRE	Théodore
BONNOEIL	DELECOLLE	Jacques	LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain
BONS TASSILLY	GORAK	Jacky	MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain
CORDEY	BISSON	Roger	MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian
CROCY	REUSSNER	Edouard	PERRIERES	CHANDON	Gérard
EPANEY	DUGUEY	Bruno	PIERREFITTE EN CINGLAIS	GUERIN	Christian
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques
FALAISE	LE BRET	Jacques	PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	POTIGNY	KEPA	Gérard
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte	POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	POTIGNY	BENOIT	Dominique
FALAISE	PETIT	Sandrine	RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline
FALAISE	RICHARD	Bastien	SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge
FALAISE	DEWAELE	Clara	SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre
FALAISE	MARTIN	Béatrice	SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	SOULANGY	POUPARD	Philippe
FONTAINE LE PIN	MACE	Gilles	SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe
FOURCHES	LEROY	Eric	USSY	JAMES	Marie-Anne
FOURNEAUX LE VAL	LEVEQUE	Sabrina	VENDEUVRE	SOREL	Sylvie
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	VIGNATS	DEWAELE	Kevin
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	VILLY LEZ FALAISE	LEFEVRE	Pascal

Pouvoirs:

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	A donné pouvoir à
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Jacques LE BRET
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Cécile Le VAGUERESE MARIE
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Gwenaëlle PERCHERON
FALAISE	DROUET	Philippe	Bénédicte LEBAILLY
FALAISE	THOMAS	Pascal	Thérèse LEBLOND
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Jean Philippe MESNIL
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Kevin DEWAËLE
OLENDON	BLAIS	Norbert	Jacques GARIGUE
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	Dominique BENOIT
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Gérard CHANDON

Etaient absents ou excusés :

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René
COURCY	VERDONCK	Marc	NORREY EN AUGE	ORIOT	Michaël
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves
ERNES	LAMANDE	Xavier	PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine
FALAISE	ALLENO	Delphine	POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie
FALAISE	DUVAL	Sonia	ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	SASSY	VARIN	Dominique
FALAISE	SOBECKI	Loïc	TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	USSY	DELILE	Éric
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	VERSAINVILLE	BINET	Sébastien
LOUVAGNY	PORCHON	Christian			

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- A- Présentation par le SDEC du Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Énergétique
- B- Approbation des procès-verbaux des Conseils communautaires du 30 mars et du 25 mai 2023
- C- Décisions prises par le Président depuis le Conseil communautaire du 25 mai 2023
- D- Délibérations :
 - 1. Présentation des rapports d'activités
 - EPIC Office de Tourisme du Pays Falaise Rapport d'activité 2022

Mémorial des civils dans la guerre – Rapport annuel 2022 du délégataire

2. Administration générale

- Caen Normandie Métropole Programme LEADER 2023-2027 Désignation représentant au comité de programmation du futur Groupe d'Action Locale (GAL)
- Mise en place de la carte achat Contrat avec la caisse d'épargne
- Extension des délégations accordées du conseil au président
- Ressources humaines Renouvellement de la convention de mise à disposition personnel auprès de l'EPIC
- Ressources humaines Convention de mise à disposition du personnel ingénierie avec la ville de Falaise

3. Finances

- Admission en non-valeur et créances éteintes
- Décision modificative Budget ateliers relais

4. Cadre de vie, réflexion sociale, vie quotidienne

 Convention de partenariat territorial avec la compagnie de Gendarmerie de Falaise pour la création d'un poste d'intervenant social

5. Développement économique

- Zone Ariana Cession d'un atelier à la société GTEC NORMANDIE
- Zone d'activité Martinia Cession d'un terrain 6 000 m²

6. Environnement - Déchets ménagers

- Assainissement collectif Marché de prestations de service Avenant n°1 avec la SAUR
- Assainissement Ancienne station d'épuration du SIVU du Cassis Rétrocession d'une partie du terrain d'assiette
- Déchets ménagers Achat du parc de bacs à ordures ménagères mis en service dans huit communes
- Gemapi –Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec Ouilly le Tesson- Avenant
- Gemapi Prévention des risques d'inondation Demande de subvention auprès du Département

7. Culture et Patrimoine

- Projet TERRA MIGRA Demande de subvention
- Exposition Subvention à l'Association Les Amis d'André Lemaitre

8. Questions diverses

AJOUT ET RETRAIT DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR

En complément de l'ordre du jour, il est demandé au Conseil communautaire d'accepter :

- d'ajouter les trois points suivants :
- Tableau des effectifs
- Développement Durable Candidature AMI « TERRITOIRES & CLIMAT »
- Développement économique Demande de subvention Leader
 - de retirer le point suivant de l'ordre du jour :
- Environnement Ancienne station d'épuration du SIVU du Cassis Rétrocession d'une partie du terrain d'assiette

A l'unanimité, le Conseil communautaire accepte.

Présentation par le SDEC du Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Énergétique

Monsieur MESNIL accueille Madame LEMAIRE du SDEC qui procède à une présentation du programme d'accompagnement des collectivités à la transition énergétique (voir document en annexe n°1).

A la suite de cette présentation, Monsieur TESSON, technicien de la collectivité, revient sur l'exposition itinérante proposée. Il précise que cette exposition nécessite un besoin logistique important et invite les communes à réfléchir dès maintenant à la possibilité d'accueillir cette exposition dès 2024.

Madame LEVAGUERESE demande que la fiche technique de l'exposition soit transmise à la Ville de Falaise.

Madame LEMAIRE indique que l'exposition peut aussi être présentée au sein des collèges. Madame DEWAELE répond qu'il semble difficile de prévoir cette exposition dans les collèges pour 2024 dans la mesure où les collèges seront déjà mobilisés pour les Jeux Olympiques.

Monsieur MESNIL remercie Madame LEMAIRE pour cette présentation et invite les maires qui seraient intéressés à prendre l'attache d'Aurèle TESSON, technicien de la Collectivité.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR - DÉLIBÉRATIONS

A titre liminaire, il est précisé que les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été préalablement présentés et validés par le Bureau communautaire du 15 Juin 2023.

NB : les votes indiqués dans le présent procès-verbal tiennent compte de l'évolution de la composition de l'assemblée au cours de la séance (élus quittant la séance et élus arrivant en cours de séance).

PROCES-VERBAUX

Le Conseil communautaire, approuve les procès-verbaux des Conseils communautaires du 30 mars et du 25 mai 2023.

DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT, EN VERTU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DEPUIS LE 25 MAI 2023 DERNIER

Le Président rend compte des décisions qu'il a prises depuis le Conseil communautaire du 25 mai 2023 en vertu des délégations que lui a accordées le Conseil communautaire :

D-2023-28	MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE - Restructuration du bassin extérieur des vestiaires du centre aquatique - Avenant n°2 suite à la réalisation du sauna
D-2023-29	MARCHE DE TRAVAUX - Avenant au marché de restructuration du bassin extérieur des vestiaires du centre aquatique - Avenant n°2 au lot n°4
D-2023-30	MARCHE DE SERVICES – Suivi et animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) classique à l'échelle de l'intercommunalité – Attribution à la société SOLIHA
D-2023-31	MARCHE DE FOURNITURE ET SERVICE – Maintenance de bacs individuels et collectifs pour la collecte des ordures ménagères – Attribution à la société SULO
D-2023-32	MARCHE DE SERVICES - Marché de collecte transport et traitement des déchets ménagers et assimilés - Avenant n° 4 avec SPHERE

D-2023-33	FINANCES - Constitution d'une provision semi-budgétaire pour créances douteuses -
D-2023-33	budget assainissement
D-2023-34	MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES - Exploitation service assainissement – Avenant
D-2023-34	n°1 avec SAUR
D-2023-35	FINANCES - Constitution d'une provision semi-budgétaire pour créances douteuses -
D-2023-33	budget ateliers relais
FINANCES - Constitution d'une provision semi-budgétaire pour créances doute	
D-2023-36	budget déchets ménagers
D-2023-37	Constitution d'une provision semi-budgétaire pour créances douteuses – budget
D-2023-37	principal
D 2022 20	MARCHE DE TRAVAUX – Aménagement d'un Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire à
D-2023-38 Falaise – Avenant n°6 au lot n°4	
MARCHE DE TRAVAUX – Aménagement d'un Pôle de l'Economie Sociale e	
D-2023-39	Falaise – Avenant n°6 au lot n°8

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FALAISE

Conformément à l'article R133-13 du code du tourisme qui édicte que le directeur de l'office de tourisme fait chaque année un rapport sur l'activité de l'office qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis à l'assemblée délibérante de l'EPIC, Monsieur Slim HANACHI, directeur de l'Office de Tourisme procède à cette présentation (voir document en annexe n°2).

Monsieur MESNIL remercie Monsieur HANACHI pour cette présentation et relève plusieurs éléments importants :

- les 50 millions de chiffre d'affaires générés par le tourisme sur le territoire ;
- le GR de Pays Tour de la Suisse Normande, GR préféré des français et qui a permis aux différentes collectivités traversées par ce GR de travailler et communiquer ensemble ;
- le 80^{ème} anniversaire du Débarquement avec des réunions de travail déjà fixées ;
- le passage de la flamme olympique qui va générer du passage sur le territoire et plus particulièrement sur la Ville de Falaise et qui permettra au territoire de se faire connaître davantage;
- le cyclotourisme grâce à un travail en cours avec le Département du Calvados sur la partie Sud Calvados qui part de Pont d'Ouilly jusqu'à Saint Pierre en Auge et qui va donc aussi engendrer du passage.

Monsieur MESNIL conclut sur le fait que le succès de ces évènements engendre des difficultés d'hébergement sur le territoire.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour: 62
	Contre: 0

- Vu l'article R133-13 du Code du Tourisme ;
- Vu la compétence statutaire *Promotion du tourisme*, au sein de laquelle figure la gestion des offices de tourisme.
- Vu la délibération n°012/2019 du conseil communautaire du 6 février 2019 décidant la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial dévolu à la gestion de l'Office de Tourisme communautaire et approuvant ses statuts;

- Considérant qu'il convient de présenter un rapport d'activité de l'année précédente, conformément aux principes de délégation et de contrôle ;
- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- PREND ACTE du rapport d'activité 2022 de l'Office de tourisme.

Presentation du rapport annuel 2022 du Memorial des Civils dans la Guerre

Monsieur GARIGUE rappelle à l'assemblée que la Communauté de communes a signé en date du 29 avril 2015 une convention d'affermage avec le mémorial de Caen pour l'exploitation du Mémorial des civils dans la Seconde Guerre Mondiale, constitutive d'une activité de service public, sur les plans scientifiques, culturel, pédagogique, administratif, commercial, technique et financier.

Il est rappelé que la Communauté de communes du Pays de Falaise a souhaité créer un équipement dit Mémorial dédié aux Civils dans la Seconde Guerre mondiale, afin de pallier l'absence de site de type muséographique sur son territoire, alors que son histoire a été fortement marquée par les évènements qui se sont déroulés durant la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement à la Libération.

Ce Mémorial des Civils, installé dans le bâtiment ayant abrité l'ancien tribunal d'instance de Falaise, doit permettre le respect du devoir de mémoire, servir d'outil pédagogique et scientifique à destination du public, et particulièrement des scolaires, et contribuer au développement de l'économie touristique locale.

Ce mémorial, d'une superficie de 1 200 m², a été inauguré le 8 mai 2016.

En vertu de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 (art. 52) et à l'article 33 du décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession, le rapport du délégataire doit faire l'objet d'une présentation en conseil communautaire. Est présenté ci-après le rapport annuel 2021 (voir document en annexe 3) dont le rapport in extenso est disponible via le lien suivant :

https://drive.google.com/drive/folders/1-ACACFz1WPSiS R KYluYuUUpl2UMc8C?usp=sharing

En 2022, le site a été ouvert au public :

- du 5 février au 6 mars (du mercredi au dimanche),
- du 9 avril au 8 mai,
- du 9 mai au 8 juillet (du mercredi au dimanche),
- du 9 juillet au 28 août,
- du 29 août au 21 octobre (du mercredi au dimanche),
- du 22 octobre au 6 novembre,
- du 11 au 13 novembre,
- les 3, 4, 10 et 11 décembre,
- du 17 au 23 décembre,
- du 26 au 30 décembre,
- ouverture pour les groupes sur réservation pendant les périodes de fermeture.

En 2019, la période d'ouverture s'étendait du 6 avril au 3 novembre inclus.

Il s'agit du septième exercice d'exploitation du site.

<u>Indications relatives à l'état et à l'entretien des moyens mis à la disposition du Fermier ou acquis par ses soins</u>

Le site du Mémorial de Falaise a été intégralement réhabilité au moment d'être confié au Fermier.

La visite périodique de la Commission de sécurité s'est déroulée le 29 juin 2021 et a rendu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

Hall:

- Installation d'une borne avec écran afin de consulter la base de données sur les victimes civiles de la bataille de Normandie.

Les principaux incidents rencontrés en 2022 dans l'exploitation du service sont les suivants :

- Présence de pigeons sur le toit entraînant des déjections régulièrement constatées devant l'entrée des visiteurs et nécessitant un nettoyage régulier au karcher par l'un des salariés du musée ;
- Intervention d'une société spécialisée dans le traitement des mouches (à la charge du délégant, à deux reprises dans l'année, pour éviter le problème récurrent du nombre important d'insectes morts aux étages du musée de septembre à novembre ;
- Réparation par les services techniques du délégataire de la rampe d'ampoules Led située dans l'escalier menant du premier au second étage (côté toilettes), qui était détachée à deux endroits différents;
- Panne de chauffage le week-end du 17-18 décembre entraînant la fermeture anticipée du musée le 18 décembre ;

COMPTE DE RESULTAT 2022

(en k€)	2022 Falaise
VISITEURS	17 291
C.A. HT	
BILLETTERIE	82
LIBRAIRIE RESTAURANT	52 0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	134
MARGE	
BILLETTERIE	82
LIBRAIRIE	21
RESTAURANT	0
MARGE BRUTE Toux	103 76,42%
AUTRES PRODUITS	. 5, 12.10
Divers	33
Produits financiers	0
Produits nets coedition	0
Sous-total autres produits	33
TOTAL AUTRES PRODUITS	33
PERSONNEL	79
dont intéressement	3
COMMUNICATION AUTRES CHARGES	18 103
REDEVANCES à verser aux Collectivités	0
AMORTISSEMENTS	10
TOTAL CHARGES	211
RÉSULTAT NET avant IS et participation	-75
Ventilation analytique des charges de structure	-55
RÉSULTAT NET avant IS et participation, après	-130
ventilation des charges de structure	-130

SERVICES PROPOSES

Les services proposés aux visiteurs ont été les suivants :

- les groupes adultes,
- des ateliers pédagogiques dans deux salles prévues à cet effet,
- des audioguides, déclinés en quatre langues et deux niveaux (français, français enfants, anglais, anglais enfants, néerlandais, allemand),
- des guides multimédias (mini-tablettes) en LSF (langue des signes française),
- des visites commentées des cimetières militaires polonais et canadien situés à proximité de Falaise pour des groupes scolaires ou adultes,

- 1 colloque scientifique (« Les Mémoires familiales de la guerre ») les 6 et 7 avril (le 6 au Forum de Falaise et le 7 au Mémorial de Caen, faute de salle disponible à Falaise), dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
- 2 conférences ouvertes en accès libre au public dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
 - « Traquer et juger les responsables de la collaboration : l'exemple du Calvados » par Yves Lecouturier (23 novembre 2022).
 - « Le docteur Marc Grunberg : le déporté oublié de Morteaux-Coulibœuf » par Pascale Savin (7 décembre 2022).
- 5 collectes de témoignages audiovisuels de personnes ayant vécu les années d'aprèsguerre dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
- 1 visite commentée du musée en novembre à destination des enseignants préparant le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

ETP AFFECTE

En 2022, un référent site à temps plein, salarié de la SAEML Le Mémorial de Caen, a été présent au Mémorial de Falaise pendant la période d'ouverture.

Sur l'année 2022, un **effectif moyen de 1,6 ETP** (équivalent temps plein) a été affecté au site de Falaise.

À chaque fois que de besoin, du personnel qualifié de la SAEML Le Mémorial de Caen est intervenu spécifiquement sur place pour assurer les visites et animations pendant la période de fermeture du musée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

Vu l'article L1411-3 du code général des collectivités territoriales ;

- Vu les statuts communautaires ;
- Vu la convention d'affermage du 29 avril 2015 signée avec le mémorial de Caen pour l'exploitation du Mémorial des civils dans la seconde guerre mondiale ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023;
- Considérant qu'il convient de présenter chaque année un rapport de l'année précédente issue de l'exercice de cette compétence ;
- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur;
 - > PREND ACTE du rapport annuel 2022 du délégataire pour le mémorial des civils.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE - PROGRAMME LEADER 2023-2027 — DÉSIGNATION REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PROGRAMMATION DU FUTUR GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

Monsieur MESNIL fait part à l'assemblée que le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole est lauréat de l'appel à candidatures régional LEADER pour la période 2023-2027. Le territoire bénéficie ainsi d'une enveloppe d'1.5 millions d'euros sur 5 ans pour financer des projets innovants concourant au

dynamisme et à l'attractivité des zones rurales. Ce programme européen, financé dans le cadre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), est un outil de développement local fondé sur les principes d'innovation, de mise en réseau, d'ancrage territorial, de coopération.

Le Pôle métropolitain bénéficiait déjà de ces financements sur la période 2014-2022, mis en œuvre à travers 2 Groupes d'Action Locale, dont le périmètre couvrait les 6 EPCI qui constituent désormais le Pôle métropolitain :

- Le GAL Sud Calvados (CDC Cingal Suisse-Normande et CDC Pays de Falaise)
- Le GAL SCOT Caen-Métropole (CU Caen la Mer, CDC Val ès Dunes, CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon, CDC Cingal Suisse Normande, CDC Cœur de Nacre)

Sur la période 2023-2027, le choix a été fait de ne constituer qu'un seul GAL à l'échelle des 6 EPCI du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole. Le GAL « Arlette & Guillaume » couvre ainsi un vaste territoire composé de 6 EPCI, 164 communes éligibles et près de 143 000 habitants.

Le programme LEADER est animé et piloté par un comité de programmation, composé d'un collège public et d'un collège privé. Cette instance, qui se réunit une fois par trimestre, est garante de la bonne marche du programme tout au long de sa mise en œuvre. Elle a notamment pour rôle de sélectionner les projets qui souhaitent bénéficier de financements LEADER.

Le comité de programmation du futur GAL sera composé de 8 binômes au sein du collège public (principalement des élus communautaires des 6 EPCI qui constituent le Pôle métropolitain), et 10 binômes au sein du collège privé (représentants d'associations, d'entreprises, de chambres consulaires...). L'installation de ce nouveau comité est d'ores-et-déjà prévue le lundi 28 août, à 18h.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62	
	Pour : 62	
	Contre : 0	

- Vu les statuts du Pôle Caen Normandie Métropole ;
- Vu la situation de lauréat du Pôle pour le programme Leader;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023;
- Considérant qu'il convient de désigner les binômes au sein du collège public du comité de programmation du futur Groupe d'Action Locale;
- > **DESIGNE** pour représenter la Communauté de communes du Pays de Falaise au sein du futur comité de programmation LEADER :

• titulaire : Clara DEWAËLE

suppléant : Maryvonne GUIBOUT

> AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Administration générale - Mise en place de la carte achat — Contrat avec la caisse d'épargne

Monsieur MESNIL indique que pour faciliter le paiement de certains petits achats et au-delà de la régie, les collectivités peuvent autoriser la mise en place de la carte achat. La carte achat est un outil qui simplifie les procédures d'achats de fonctionnement de faibles montants et récurrents indispensable au fonctionnement quotidien de l'organisation. Son principe est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques.

A noter que ces solutions de paiement et de commande sont des cartes à autorisation systématiques et que tout retrait d'espèces est impossible.

Les modalités de fonctionnement seront les suivantes :

- le Montant Plafond global de règlements effectués par les cartes achat est fixé à 5 000 Euros pour une périodicité annuelle ;
- la Caisse d'Epargne de Normandie s'engage à payer au fournisseur de la collectivité toute créance née d'un marché exécuté par carte d'achat de la Communauté de Communes du Pays de Falaise dans un délai allant de 24 heures à 4 jours ouvrés ;
- le Président sera tenu informé des opérations financières exécutées dans le cadre de la présente mise en place de la carte d'achat, dans les conditions prévues à l'article 4 alinéa 3 du Décret 2004 – 1144 du 26 Octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat;
- l'émetteur portera ainsi chaque utilisation de la carte d'achat sur un relevé d'opérations établi mensuellement. Ce relevé d'opérations fait foi des transferts de fonds entres les livres de la Caisse d'Epargne de Normandie et ceux du fournisseur;
- la Communauté de Communes du Pays de Falaise créditera le compte technique ouvert dans les livres de la Caisse d'Epargne de Normandie retraçant les utilisations de la carte d'achat du montant de la créance née et approuvée et le comptable assignataire de la commune procèdera au paiement de la Caisse d'Epargne.

Le coût sera le suivant :

- La cotisation annuelle par carte achat est fixée à 50 €uros ;
- L'abonnement annuel au service E-CAP est fixé à 150 €uros ;
- Une commission de 0,20 % sera due sur toute transaction.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu les dispositions du Décret n°2023-209 du 27 mars 2023 relatif à l'exécution des marchés publics par carte d'achat;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- Considérant la nécessité de simplifier la procédure d'achats de fonctionnement de faibles montants et récurrents ;
- > **DECIDE** de se doter de l'outil de commande et de solution de paiement des fournisseurs que constitue la carte d'achat ;
- > APPROUVE les modalités de fonctionnement ci-dessus décrites ;
- > AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la désignation de chaque porteur et de définir les paramètres d'habilitation de chaque carte et à signer tout document utile relatif à ce dossier.
- > S'ENGAGE à imputer les dépenses de cette carte achat sur le budget principal de la collectivité des exercices considérés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - EXTENSION DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DU CONSEIL AU PRÉSIDENT

Monsieur MESNIL expose qu'en prolongement du sujet précédent, il est proposé au Conseil d'étendre les délégations accordées au Président aux contrats de prestations de mise en place de carte achat avec les organismes bancaires. C'est un prolongement de la délégation accordée concernant l'exécution et le

règlement des marchés publics dans la mesure où il s'agit d'une modalité de commande et d'une modalité de paiement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n°052-2023 du conseil du 29 juin 2023 approuvant le principe de la mise en place de la carte achat comme outil de commande et de solution de paiement des fournisseurs ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023;
- Considérant que les contrats de prestations de mise en place de carte achat avec les organismes bancaires constituent un prolongement de la délégation accordée concernant le règlement des marchés publics;
- > APPROUVE l'extension des délégations accordées par le Conseil au Président ainsi qu'il suit :
 - 6° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les contrats de prestations de mise en place de carte achat avec les organismes bancaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Administration générale - Ressources humaines - Renouvellement de la convention de mise à disposition personnel auprès de l'EPIC

Monsieur MESNIL indique que considérant que les besoins de l'EPIC office de tourisme justifient la mise à disposition de personnel de la Communauté de communes du Pays de Falaise, et considérant la compétence exercée et confiée à l'EPIC office de tourisme, la mise à disposition d'un adjoint administratif doit être renouvelée. Le deuxième adjoint administratif a fait valoir ses droits à la retraite début 2023.

La convention est à renouveler au 1er octobre 2023 pour une durée de 3 ans.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62	
	Pour : 62	
	Contre: 0	

- Vu le Code général de la fonction publique,
- Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique,
- Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics,
- Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme,
- Considérant que les besoins de l'EPIC office de tourisme justifient la mise à disposition de personnel de la communauté de communes du Pays de Falaise,
- Considérant la compétence exercée et confiée à l'EPIC office de tourisme,
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023,
- ▶ DECIDE la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial auprès de l'EPIC office de tourisme du Pays de Falaise à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée de 3 années renouvelables ;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer avec l'EPIC ladite convention ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

S'ENGAGE à affecter la recette correspondante au budget de l'exercice au cours duquel elle sera constatée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES — CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL INGÉNIERIE AVEC LA VILLE DE FALAISE

Monsieur MESNIL expose que par délibération du 13 décembre 2021 de la ville de Falaise et du 16 décembre 2021 de la Communauté de communes, il avait été décidé le renouvellement de la mise à disposition du service commun ingénierie territoriale, avec une répartition à hauteur de 50 % des services techniques de la ville et à hauteur de 50 % des services d'un technicien contractuel, afin de répondre aux objectifs suivants :

- renforcer la solidarité et le sentiment d'appartenance grâce à une administration communautaire au service des communes du territoire
- améliorer l'expertise et la technicité du service ingénierie en créant une équipe aux compétences complémentaires
- faciliter le pilotage de la conduite des projets communautaires et communaux

Il est proposé d'amender cette convention de mise à disposition, avec effet au 1^{er} septembre 2023 et pour une durée indéterminée, selon une nouvelle modalité de répartition :

- mise à disposition de l'ingénieur de la ville de Falaise à 40 % auprès du service commun,
- mise à disposition du technicien de la Communauté de communes du Pays de Falaise à 60 % auprès du service commun.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
6	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu les délibérations du conseil communautaire du 16 mai 2019 et du conseil municipal de la ville de Falaise du 28 janvier 2019, décidant la création d'un service commun ingénierie territoriale,
- Vu les délibérations du conseil communautaire du 16 décembre 2021 et du conseil municipal de la ville de Falaise du 13 décembre 2021, décidant du renouvellement des conventions de mise à disposition,
- Considérant la nécessité de modifier les quotités respectives de mise à disposition du personnel nécessaire pour répondre aux besoins du service commun ingénierie,
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023,
- ➤ APPROUVE la répartition suivante au sein du service commun « Ingénierie territoriale » entre la Communauté de communes du Pays de Falaise et la Ville de Falaise à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée indéterminée :
 - mise à disposition de l'ingénieur de la ville de Falaise à 40 % auprès du service commun,
 - mise à disposition du technicien de la Communauté de communes du Pays de Falaise à 60 % auprès du service commun.
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer avec la Ville ladite convention ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.
- > S'ENGAGE à imputer les dépenses sur les exercices considérés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES — TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur MESNIL expose que la Collectivité a procédé au recrutement d'un personnel à la médiathèque suite à un départ à la retraite ; de façon à ajuster le tableau des effectifs avec le grade et l'indice de la personne recrutée, il est nécessaire de créer le poste ad hoc. Le poste actuel sera supprimé après validation du comité social territorial.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général de la fonction publique ;
- Vu le dernier tableau des effectifs ;
- Considérant la nécessité de pourvoir un poste devenu vacant, sur un grade différent ;
- > DECIDE la création, à compter du 1er juillet 2023 :
 - un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28/35;
 - un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à 28/35;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son représenter à signer tout document relatif à ce dossier ;
- > **S'ENGAGE** à imputer les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi créé au budget au cours duquel ils seront constatés.

FINANCES - ADMISSION EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES

Monsieur DEWAELE rapporte que l'admission en non-valeur de créances est demandée par le comptable public lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement. Cette admission est ensuite décidée par le Conseil communautaire. Cette procédure correspond à un seul apurement comptable et ne met pas obstacle à l'exercice des poursuites et cela n'éteint pas la dette du redevable.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant les titres pour lesquels la Trésorerie de Falaise demande de présenter les créances en non-valeur;
- Considérant que la Trésorerie n'a plus aucun moyen de poursuite sur ces titres précisés dans les listes référencées ci-après;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- DECIDE l'admission en non-valeur des titres concernant les budgets suivants :
 - ✓ Budget principal (93100) pour 863,13 € selon la liste référencée 5645950215/2023
 - ✓ Budget assainissement (93101) pour 2 317,30 € selon la liste référencée 5743190015/2023
 - ✓ Budget déchets ménagers (93107) pour 336,16 € selon la liste référencée 5656160015/2023
- AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier ;

> IMPUTE la dépense correspondante à chaque budget concerné sur l'exercice 2023 à l'article 6541.

FINANCES – BUDGET ASSAINISSEMENT ET DECHETS MENAGERS - CRÉANCES ÉTEINTES

Monsieur DEWAELE indique que les créances éteintes sont des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toutes actions de recouvrement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant les titres pour lesquels la Trésorerie de Falaise demande de présenter les créances en non-valeur;
- Considérant que ces créances ont une irrécouvrabilité résultant d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- > DECIDE d'éteindre ces créances concernant les budgets suivants :

 ✓ Budget assainissement: 426,76 € dossier 000219027616P 800,80 € titres 3429/2022, 3568/2021 et 3909/2020

✓ Budget déchets ménagers :

462.28 € titres 413/2015 et 436/2016,

554,24 € titre 417/2017 45,00 € titres 82 et 252/2019

- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.
- IMPUTE la dépense correspondante à chaque budget concerné sur l'exercice 2023 à l'article 6542.

FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET ATELIERS RELAIS

Monsieur DEWAELE expose qu'il est nécessaire de réajuster la saisie du budget Annexe Ateliers-Relais afin de procéder à l'intégration des frais d'études (opérations d'ordre).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, les articles L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants;
- Vu la délibération n°026/2023 du 30/03/2023 adoptant le budget primitif;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin ;
- Considérant la nécessité de réajuster la saisie du budget, afin de régulariser les imputations;
- ADOPTE la décision modificative n°1 suivante relative au budget ATELIERS RELAIS

Section d'investissement : dépenses

Article	CHAPITRE	Fonction	Désignation	Montant
2031	041	01	Frais d'études	16 300.00€
		_	TOTAL GENERAL	16 300.00€

Section d'investissement : recettes

Article	CHAPITRE	Fonction	Désignation	Montant
2313	041	01	Constructions	16 300.00€
			TOTAL GENERAL	16 300.00€

CADRE DE VIE - CONVENTION DE PARTENARIAT TERRITORIAL AVEC LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE FALAISE POUR LA CRÉATION D'UN POSTE D'INTERVENANT SOCIAL

Monsieur MESNIL indique que l'État, par l'intermédiaire du Comité interministériel de prévention de la délinquance, a décidé de développer les postes d'intervenants sociaux en commissariats et en gendarmerie (ISCG). Le préfet du Calvados a ainsi porté la création de plusieurs postes d'ISCG dans notre département.

Dans le cadre de leurs missions de sécurité publique, les commissariats de police et les unités de gendarmerie sont parfois appelés à intervenir auprès des personnes en détresse sociale. La présence d'un intervenant social en commissariat et en gendarmerie au sein même des locaux des forces de sécurité permet d'assurer une prise en charge sociale de la personne parallèlement au traitement par le policier / le gendarme de la situation l'ayant conduit à solliciter ce service de sécurité étatique.

Au cœur de la politique publique de soutien aux personnes reposant sur un partenariat territorial, les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie jouent un rôle déterminant. La définition de leurs missions par la circulaire interministérielle NOR/INT/K/06/30043/J du 1^{er} août 2006, qui constitue le cadre de référence des postes, et leur déploiement au sein des départements confirment qu'ils répondent à un réel besoin d'écoute et de relais vers les acteurs sociaux.

La Communauté de communes du Pays de Falaise a été sollicitée pour participer au financement de ce poste comme pour les communautés de communes de Cingal-Suisse-Normande et Val es Dunes.

Il est proposé le plan de financement suivant :

En euros pour 4 ans	Etat	CAF	Conseil départemental	EPCI 1	EPCI 2	EPCI 3	Total
Année 1	44 000	11 000	0	0	0	0	55 000
Année 2	27 500	11 000	8 250	2 750	2 750	2 750	55 000
Année 3	18 150	11 000	8 250	5 867	5 867	5 867	55 000
Année 4	18 150	11 000	8 250	5 867	5 867	5 867	55 000
Total	107 800	44 000	24 750	14 483	14 483	14 483	220 000

Il est prévu un démarrage de la convention cadre au 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 4 ans soit jusqu'au 30 août 2027.

Madame LEBAILLY demande si l'intervenant social est embauché par la Communauté de communes. Monsieur MESNIL répond par la négative. Il précise que la Collectivité intervient uniquement dans la participation au financement du poste et que l'intervenant sera sous l'autorité de la gendarmerie.

Monsieur HUET fait remarquer qu'il n'est pas prévu de financement pour la 5^{ème} année du dispositif. Monsieur MESNIL répond que la Communauté de communes s'engage à travers une convention pour 4 années et qu'elle n'est pas l'employeur de l'intervenant social qui sera recruté.

Même s'il espère que le nombre d'interventions liées aux problématiques intra-familiales baisse, Monsieur MESNIL reste persuadé qu'il s'agit là d'un sujet important avec un besoin essentiel sur le territoire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de convention de partenariat avec la compagnie de gendarmerie de Falaise ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin ;
- Considérant l'intérêt de la création d'un poste d'intervenant social au sein de la Compagnie de Gendarmerie de Falaise;
- > APPROUVE le principe de la création d'un intervenant social sur le territoire du ressort de la gendarmerie de Falaise ;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer la convention quadriennale de partenariat ;
- ➤ **DEFINIT** cette action dans le chapitre de l'action sociale d'intérêt communautaire des compétences statutaires ainsi qu'il suit :

« la mise en place et le financement d'un intervenant social auprès de la compagnie de gendarmerie territorialement compétente entre l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, les collectivités concernées et les associations compétentes en matière d'action sociale » ;

> S'ENGAGE à inscrire les dépenses dans les budgets correspondants.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ZONE ARIANA — CESSION D'UN ATELIER À LA SOCIÉTÉ GTEC NORMANDIE

Madame DEWAELE rappelle que la Communauté de communes a construit un ensemble de 3 ateliers en 2020 sur le parc d'Activités Ariana, qu'elle loue à l'entreprise GTEC Normandie.

En préambule de la présentation de cette délibération elle souhaite illustrer l'accompagnement économique de la Communauté de communes vis-à-vis des porteurs de projet.

Les dirigeants de la société Gtec, qui sollicitent la Communauté de communes du Pays de Falaise pour acheter 3 ateliers, sont originaires à titre personnel de la région caennaise et ont installé leur entreprise sur le territoire suite à un premier contact suivi d'un accompagnement du service développement économique en 2018.

Ceux sont des dirigeants d'entreprises falaisiennes qui les ont orientés vers le service économique de la Communauté de communes dès 2018. Pour mémoire, nous avons créé le service développement économique en 2014. Leur première demande consistait en la recherche d'un local, des conseils et un accompagnement vers les aides.

L'entreprise GTEC Normandie est une entreprise spécialisée dans le génie climatique et électrique.

Par notre intermédiaire, ils ont d'abord intégré les anciens bureaux de Métaluplast et ont trouvé un lieu de stockage provisoire à proximité. En 2018, ils étaient moins de 10 salariés.

Dans le même laps de temps, la communauté de communes a engagé le projet de construction de 3 ateliers sur la zone Ariana. Nous avons donc pu être très réactif et leur proposer d'intégrer ces futurs locaux dans leur parcours de besoin d'immobilier répondant d'une part à leur accroissement d'activité mais également à l'évolution de leur nombre de salarié. Ce sera chose faite en 2020 avec la livraison des ateliers qu'ils prendront en location.

Aujourd'hui, dans le cadre du développement de l'entreprise, il s'agit de boucler leur parcours d'immobilier avec la cession des trois ateliers. Tout ce travail d'accompagnement avec la mise en place

d'outils adaptés a permis l'accueil d'une entreprise sur le territoire mais surtout de la maintenir avec 38 salariés à ce jour.

L'ensemble immobilier est à retirer de la parcelle cadastrée section AB N°244p - Lot n°3 pour une superficie totale d'environ de 3 391 m². Le bâtiment dispose d'une superficie d'environ 697 m² au sol décomposé en ateliers, sanitaires, bureaux, etc. Le prix de cession serait de 483 000 € HT, hors frais de notaire.

Le service des Domaines a été consulté le 26 Mai 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour: 62
	Contre : 0

- Vu le code général des collectivités ;
- Vu la compétence en matière de développement économique ;
- Vu la demande d'acquisition de l'atelier par le locataire ;
- Vu l'avis favorable du service des Domaines du 22 juin 2023 ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- Considérant la durée de location de l'entreprise Gtec rendant possible la cession ;
- ➤ APPROUVE la cession à l'entreprise GTEC Normandie, avec faculté de substitution, des ateliers situés sur la parcelle sise à Soumont-Saint-Quentin et cadastrée section AB N°244p, lot n°3 d'une superficie d'environ 3 391 m² au prix de 483 000 € HT, hors frais de notaire.

> PRECISE QUE:

- La cession devra intervenir au plus tard le 31 janvier 2024, date au-delà de laquelle la collectivité ne sera plus tenue par la présente délibération;
- Que le prix précisé est :
 - o un prix fixe même si la superficie définitive du terrain cédé évolue ;
 - o celui sous réserve que le locataire soit à jour de ses loyers ;
- Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;
- Maitre DUBOURG, notaire à Falaise, sera chargé de la rédaction de l'acte authentique;
- > S'ENGAGE à affecter la recette au budget de l'exercice correspondant au cours duquel elle sera constatée;
- ➤ AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer l'acte de cession à intervenir avant le 31 janvier 2024 ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ZONE D'ACTIVITÉ MARTINIA - CESSION D'UN TERRAIN 6 000 M²

Madame DEWAELE propose à l'assemblée la cession d'un terrain sur le parc d'activités Martinia.

La cession porte sur une parcelle d'environ 6 092 m² à retirer de la parcelle cadastrée section ZR n°41 d'environ 7 092 m² au prix de 20 € HT/m². Elle doit permettre d'accompagner la création d'une entreprise de négoce dans le domaine des Travaux Publics et du Gros Œuvre.

Les chefs d'entreprise souhaitent construire un bâtiment d'environ 1 000 m² pour du stockage et une partie bureau. Il est prévu au début de l'activité la création de 5 postes.

Le service des Domaines a donné un avis favorable le 21 Avril 2023.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- L'avis favorable du service des Domaines du 21 avril 2023;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023;
- ➤ APPROUVE la cession au profit de la SCI MAGAJ (avec faculté de substitution) d'une parcelle d'environ 6 092 m² sise à St Martin de Mieux à retirer de la parcelle cadastrée section ZR n°41 au prix de 20 € HT /m²;

> PRÉCISE QUE :

- Les frais de bornage sont à la charge de la CCPF;
- La superficie sera définitivement fixée à l'issue des opérations de bornage sans qu'il soit nécessaire de délibérer de nouveau;
- L'acte de cession devra être signé avant le 1^{er} décembre 2023 avec l'accord du permis de construire et les accords de financement du projet dans sa globalité;
- La construction du bâtiment portée par la SCI MAGAJ (avec faculté de substitution) doit débuter durant l'année 2024 au plus tard;
- Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur;
- O Maitre Divay, notaire à Falaise, sera chargé de la rédaction de l'acte authentique ;
- > S'ENGAGE à affecter la recette au budget de l'exercice correspondant au cours duquel elle sera constatée;
- ➤ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer l'acte de cession à intervenir avant le 1^{er} décembre 2023 ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE — REAMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES DE GUIBRAY — DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Madame DEWAELE rappelle que par délibération du 1^{er} juillet 2021, le Conseil communautaire a approuvé le programme de réaménagement du parc d'activités de Guibray.

Dans la mesure où une subvention LEADER de 40 000 € peut être sollicitée, il convient de mettre à jour le budget prévisionnel intégrant cette somme.

Le plan prévisionnel est donc le suivant compte tenu par ailleurs des réponses des subventions obtenues de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental :

DEPENSES	MONTANTS HT	FINANCEMENTS	MONTANTS	%
Dépenses éligibles :		Publics :		
Création de la voie douce	229 870 €	Etat	93 149 €	18,14 %
Réorganisations des cheminements piétonniers	152 640 €	Conseil Régional	90 000 €	17,52 %
Sécurisation de la rue Faraday	67 555 €	Conseil Départemental	150 000 €	29,21 %
Végétalisation de l'ensemble périurbain	63 475 €	FEADER – Programme LEADER	40 000 €	7,79 %
		Autofinancement	140 391 €	27,34 %
TOTAL DEPENSES	513 540 €	TOTAL RECETTES	513 540 €	100 %

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour: 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°86/2021 du Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021 approuvant l'opération de réaménagement du parc d'activité de Guibray
- Considérant l'intérêt de réaliser des travaux de réaménagement du parc d'activités de Guibray ;

> AUTORISE Monsieur le Président à :

- o Solliciter au titre du dispositif FEADER, programme LEADER une subvention de 40 00 €,
- o Signer tout document utile relatif à ce dossier.
- S'ENGAGE à affecter les recettes correspondantes au budget de l'exercice au cours desquels elles seront constatées.

ENVIRONNEMENT - **A**SSAINISSEMENT COLLECTIF - **M**ARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE — **A**VENANT N°1 AVEC LA **SAUR**

Monsieur DEWAELE rappelle qu'en 2018, la CdC est devenue compétente en matière d'assainissement collectif. Compte tenu de la multiplicité des modes de gestion préexistants (régie complète, régie avec prestations de service partielles ou totales, délégation de service public), il s'agit dans un premier temps d'assurer la gestion à l'identique avec comme objectif de travailler sur une harmonisation progressive de la gestion du service.

Rappelons en effet qu'actuellement :

- il existe 19 systèmes exploités par la régie du service d'assainissement avec prestations de services et 2 systèmes en concession ;
- toutes les tâches techniques sont assurées en prestation de service ou en DSP;
- l'exploitation courante en prestation complète (régie sans intervention de personnel transféré ou détaché hors espaces verts) ou en DSP représentent 13 systèmes sur 21.

Dans cette optique d'harmonisation, une étude sur la gestion du service assainissement sur l'ensemble de territoire de la collectivité a été réalisée. Néanmoins, compte tenu des dates butoirs des principaux contrats de la collectivité (prestations de service, DSP de Falaise et DSP d'Ussy) et de la réalisation des prospectives sur la gestion future et la réalisation de scenarii envisageables, il est proposé de prolonger le marché actuel des prestations de service conclu avec la SAUR pour un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le marché de prestations de service conclu avec la SAUR concernant des prestations liées à l'assainissement collectif;
- Vu l'étude actuellement conduite sur la gestion du service assainissement ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- Considérant que dans l'attente des conclusions de cette étude et du choix de mode de gestion du service Assainissement, il apparait nécessaire de prolonger le marché actuel de 1 an;

- > APROUVE la prolongation du marché de prestations de services conclu avec la SAUR pour une durée de 1 an ;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer l'avenant n°1 au marché de prestations de service à intervenir avec la SAUR ainsi que tout document utile relatif à ce dossier ;
- > S'ENGAGE à imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice 2024.

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS MÉNAGERS — ACHAT DU PARC DE BACS À ORDURES MÉNAGÈRES MIS EN SERVICE DANS HUIT COMMUNES

Monsieur DEWAELE rappelle que huit communes du territoire communautaire bénéficient actuellement d'une mise à disposition de bacs individuels et collectifs pour la collecte des ordures ménagères. L'ensemble du parc de bacs est loué, via un marché public, à la société SULO. Outre la prestation de location, ce marché comprend également une prestation de maintenance des bacs.

Ce marché arrivant à échéance au 31/12/2022, une nouvelle consultation a été lancée fin 2022 toujours pour une prestation de location / maintenance. Cependant, compte tenu d'une remarque d'un des candidats, et afin de garantir une parfaite équité de réponse pour les candidats, les élus communautaires ont décidé d'annuler et de déclarer « sans suite » la consultation précitée, puis de relancer un marché de fourniture de bacs neufs et de maintenance du parc de bacs en place dans 8 communes. En conséquence, la CdC a passé un avenant de prolongation de 6 mois du marché en cours avec SULO, permettant ainsi de relancer un marché de fourniture de bacs neufs, mais aussi de faire l'acquisition du parc de bacs OM déjà en place (environ 4 400 bacs) dans les 8 communes conteneurisées (Falaise, Pont-d'Ouilly, Courcy, Jort, Louvagny, Perrières, Vicques, Vendeuvre).

SULO propose un prix d'achat de l'intégralité du parc de bacs à hauteur de 71 800 € HT.

A noter qu'une dépense prévisionnelle de 85 500 € HT a été inscrite au Budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2023 en vue d'une acquisition du parc de bacs OM.

L'acquisition du parc devra être effective à compter du 1^{er} juillet 2023, date d'entrée en vigueur du prochain marché de fourniture et de maintenance du parc de bacs OM dans les 8 communes précédemment citées.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Falaise et notamment la compétence
 « collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés » exercée;
- Vu la Décision D-2022-10 relative au lancement d'un marché de location et de maintenance de bacs pour la collecte des Ordures Ménagères dans 8 communes ;
- Considérant qu'afin de garantir une parfaite équité de réponse pour les candidats, les élus communautaires ont décidé d'annuler et de déclarer « sans suite » la consultation précitée, puis de relancer un marché de fourniture de bacs neufs et de maintenance du parc de bacs en place dans 8 communes;
- Vu la Décision D-2022-42 de passer un avenant de prolongation de 6 mois du marché de location et maintenance de bacs OM passé avec SULO afin de relancer un marché et de mener une réflexion sur l'acquisition de ce parc de bacs OM dans les 8 communes conteneurisées;
- Considérant le souhait des élus communautaire de faire l'acquisition de l'intégralité du parc de bacs individuels et collectifs (4 424 bacs pour un volume total de 1046 m³) de collecte des Ordures Ménagères, loué à la société SULO, et mis en service sur 8 communes (Falaise, Pont-d'Ouilly, Courcy, Jort, Louvagny, Perrières, Vicques, Vendeuvre);

- Considérant qu'une dépense prévisionnelle a été inscrite au Budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2023 en vue d'une possible acquisition du parc de bacs OM;
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2023 ;
- ➤ APPROUVE l'achat, auprès de la société SULO, du parc de bacs individuels et collectifs mis en service dans 8 communes pour la collecte des ordures ménagères ;
- PRECISE que le prix d'achat de l'intégralité du parc de bacs est de 71 800 € HT, soit 86 160 € TTC ;
- PRECISE que l'acquisition du parc sera effective à compter du 1^{er} juillet 2023, date d'entrée en vigueur du prochain marché de fourniture et de maintenance du parc de bacs OM dans les 8 communes précédemment citées;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cet achat ;
- > IMPUTE la dépense correspondante au Budget annexe déchets ménagers.

ENVIRONNEMENT - GEMAPI — AVENANT À LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE ENTRE LA COMMUNE D'OUILLY-LE-TESSON ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE ET SOLLICITATION D'UNE AIDE DÉPARTEMENTALE RELATIVE A LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Monsieur DEWAELE expose que lors de fortes précipitations, des désordres hydrauliques sont régulièrement observés au hameau d'Assy sur la Commune de Ouilly-le-Tesson. Des chemins agricoles génèrent et canalisent des eaux de ruissellement ce qui, à une certaine quantité d'eau, provoque des inondations d'habitations et des dégradations de voiries. C'est pourquoi par délibération du 15 décembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé la passation d'une convention d'ouvrage déléguée avec la commune d'Ouilly le Tesson pour la réalisation des aménagements permettant de limiter les inondations sur la commune.

Il convient de prévoir un avenant à cette convention aux fins de prendre en compte le résultat de la consultation lancée pour réaliser les opérations d'aménagement prévus. En effet, la convention prévoyait un montant estimatif entre 10 000 € et 15 000 € TTC. Le montant des travaux se portera selon le devis le moins disant à 21 583, 68 € TTC.

Aussi, le Département du Calvados ayant mis en place un dispositif d'aide à la prévention des risques d'inondation en vue de soutenir les travaux d'investissement relatifs à la prévention contre les inondations, la CdC souhaite solliciter cette aide financière.

A noter que la Commune d'Ouilly-le-Tesson remboursera à la CdC la somme restante après déduction des aides obtenues. Il s'agira donc d'une opération financière blanche pour la CdC.

La Commune s'engage également à assurer l'entretien des zones tampons par curage des dépôts de sédiments lorsque ce sera nécessaire.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62	
	Pour : 62	
	Contre: 0	

- Vu la compétence GEMAPI;
- Vu la délibération n°150/2022 du Conseil communautaire du 15 décembre 2022 approuvant la conclusion d'une convention d'ouvrage déléguée avec la commune de Ouilly le Tesson pour la réalisation des aménagements permettant de limiter les inondations sur la commune
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2023;

- Considérant que le montant des travaux est plus important que le montant prévisionnel porté à la convention ;
- ➤ APPROUVE la passation de cet avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour prendre en compte le montant des travaux résultant du devis du mieux-disant suite à la consultation lancée ;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.
- ➤ AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès du Conseil départemental du Calvados une subvention au titre de la prévention des risques d'inondation, pour les créations de zones tampons et de dos d'âne au hameau d'Assy sur la Commune d'Ouilly-le-Tesson ;
- PRECISE que la Commune d'Ouilly-le-Tesson s'engage à :
 - rembourser à la Communauté de communes du Pays de Falaise l'intégralité du montant
 TTC des travaux restant à couvrir après déduction des aides obtenues;
 - assurer l'entretien des zones tampons par curage des dépôts de sédiments lorsque cela sera nécessaire;
- AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

CULTURE ET PATRIMOINE - PROJET TERRA MIGRA - DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Monsieur GARIGUE fait part que le Terra Migra est un poème symphonique engagé de PEF, dédié à Aylan, petit syrien retrouvé mort sur une plage turque et à Carola Rackete, capitaine de navire condamnée pour avoir sauvé quarante-deux migrants.

La planète, Terra Migra, s'adresse à deux personnages, Folespoir et Cétainsy. L'un veut faire changer le monde, l'autre est fataliste. C'est une œuvre émouvante, essentielle, mettant en lumière les migrations, les guerres, le racisme.

La CDC du Pays de Falaise en accord avec PEF souhaite organiser une (ou plusieurs) représentation publique de cette œuvre, à l'automne 2024.

Par cette action, la Communauté de communes poursuit les objectifs suivants :

- associer les élèves de l'école de musique à cet évènement et par la même, leurs familles ;
- engager une médiation sur le territoire avec de nombreux acteurs afin de promouvoir le spectacle (centres sociaux, MJC, ...)
 - approcher une thématique sociétale.

C'est la première fois que la Communauté de communes porte une telle action : mise en musique d'une œuvre et mise en scène avec des professionnels tout en associant les élèves de l'école de musique et autres amateurs selon la mise en scène retenue. Un metteur sera retenu ainsi qu'un compositeur pour la partie musicale.

Le budget prévisionnel est le suivant, sachant que compte tenu des délais pour solliciter le Leader, il s'agit du premier plan de financement ; d'autres subventions seront sollicitées auprès de la DRAC et du conseil départemental du Calvados.

BUDGET PREVISIONNEL TERRA MIGRA

DEPENSES		RECETTES		
Production et representation	58 085	LEADER	30 000	48%
Compositeur musique	4 937	COMMUNAUTE DE COMMUNES	33 022	52%
TOTAL DEPENSES	63 022	TOTAL RECETTES	63 022	2,0

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62	
	Pour : 62	
	Contre: 0	

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de mise en musique d'une œuvre et de sa mise en scène ainsi que le plan de financement correspondant ;
- Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2023;
- > APPROUVE le projet tel que présenté ci-dessus ;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à :
 - o lancer cette action, notamment procéder aux consultations nécessaires pour la signature des marchés et signer ceux-ci ;
 - o solliciter une subvention au titre du Leader;
 - o signer tout document visant à la réalisation de cette action.
- > S'ENGAGE à inscrire les dépenses et les recettes dans les budgets correspondants.

CULTURE ET PATRIMOINE - EXPOSITION - SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES AMIS D'ANDRÉ LEMAITRE

Monsieur GARIGUE indique que Jules Rame (1855-1927), qui n'a plus été exposé à Caen depuis 1999 et André Lemaitre (1909-1995) sont deux grands peintres normands. Si la chronologie les sépare, beaucoup de choses les rapprochent. Le premier a vécu toute sa vie à Ouézy, le second plus de trente ans dans le village voisin de Cesny-aux-Vignes. Cette proximité n'est pas fortuitement géographique, elle est intellectuelle, Lemaitre ayant toute sa vie porté une grande attention à son aîné et « voisin » de Ouézy.

Les deux peintres ont en commun d'éprouver une admiration éperdue devant le grand spectacle de la nature, d'avoir fait du lieu étroit et humble de leur existence l'objet même de leur oeuvre et d'avoir accordé au « métier » et à l'atelier une importance primordiale.

Par le biais quelque peu expérimental du concept de « localité », le propos est d'éclairer leur peinture respective, en les mettant en résonance sans masquer leurs différences.

Par la localité, il faut entendre ici l'inscription profonde dans un terroir restreint, le bannissement du pittoresque pour s'attacher à la permanence des choses, l'expression d'une sorte de nostalgie et d'inquiétude existentielle. Les deux peintres soumettent en effet la nature à une interrogation perpétuelle, en reprennent inlassablement les thèmes, et creusent le motif infatigablement pour mieux capter une certaine épaisseur du temps.

Une exposition d'une soixante à quatre-vingts tableaux à part égale entre Rame et Lemaitre, en provenance essentiellement des collections publiques normandes est organisée du 1 er octobre au 31 octobre 2023 au Scriptorium de l'hôtel de ville de Caen, le commissaire de l'exposition est Alain Tapié. La ville de Caen met à disposition gratuite de l'association le Scriptorium, le département du Calvados et la ville de Falaise mettent à disposition gratuite les tableaux.

La Communauté de communes est sollicitée pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre de cette exposition.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prêt des œuvres	0€		
Assurances des œuvres	1 500 €	Ville de Caen	3 000 €
Transport des œuvres	3 000 €	Département du Calvados	12 000 €
Frais de restauration	2 500 €	Association	5 000 €
Frais de scénographie	2 000 €	Vente catalogue	1 500 €
encadrements	1 000 €	Autres dont mécénat	4 000 €
catalogue	10 000 €	CDC du pays de Falaise	1 000 €
communication	5 000 €	Dons	1 000 €
Autres	2 500 €		
TOTAL	27 500 €	TOTAL	27 500 €

Madame LEVAGUERESE expose que les élus de la Ville de Falaise voteront contre cette subvention pour les raisons suivantes :

- l'association n'a pas son siège social sur le Pays de Falaise;
- le critère d'attribution de la subvention est flou ;
- le représentant de l'association a un regard critique vis-à-vis de la politique culturelle de la ville.

Monsieur MESNIL répond que la Collectivité a considéré que même si l'association n'a pas son siège au sein du Pays de Falaise, le peintre lui, était du territoire et il a donc semblé important de pouvoir exposer ses œuvres.

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 46
	Contre: 16

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :
- Vu le dossier de demande de subvention présenté ;
- Considérant l'intérêt de la demande présentée
- Vu l'avis du Bureau Communautaire du 15 juin 2023 ;
- Considérant que tout membre du conseil communautaire agissant soit en son nom personnel, soit en sa qualité de mandataire au sein d'une ou des associations citées, ne prend pas part au vote concernant les dites associations, conformément à l'article L2131-11 du CGCT; en application du II de l'article L1111-6 du CGCT, les représentants des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités territoriales mentionnées au I de cet article D ne sont pas comptabilisés pour le calcul du quorum parmi les membres en exercice du conseil;
- > **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association les amis d'André Lemaitre dans le cadre de l'exposition des tableaux de Rame et Lemaitre ;
- > S'ENGAGE à imputer la dépense au budget correspondant.

DEVELOPPEMENT DURABLE - CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « TERRITOIRES ET CLIMAT »

Monsieur MESNIL indique que la Communauté de communes du Pays de Falaise est pleinement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences. Au travers de notre Plan Climat-Air-Énergie (PCAET), de notre label Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire, nous sommes d'oreset-déjà dans la mise en œuvre de plans d'actions impliquant nos agents et nos élus.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire et Climat » porté par la Région Normandie et l'ADEME répond aux besoins complémentaires de nos démarches, tout particulièrement via l'axe transversal de notre PCAET « Mieux connaître la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux changements climatiques » et de nombreux axes de notre plan « économie circulaire ».

L'objectif est de réaliser une stratégie de résilience territoriale pour renforcer les coopérations des acteurs économiques locaux, ainsi que de prévenir des événements météorologiques ayant des conséquences néfastes sur notre territoire, tels que :

- Les inondations : Mesnil-Villement, Morteaux-Couliboeuf (5 janvier 2018)
- Les sinistres : Potigny, Ussy, Soumont St Quentin, Bons-Tassilly (17 et 21 juin 2018)
- Les incendies : La Hoguette (25 juillet 2019)

Pour cela, un binôme « agent-élu » (Aurèle Tesson, Chef de projet et Jean-Yves Heurtin, Vice-Président au développement durable, référent économie circulaire), seront mobilisés.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu la démarche Economie circulaire ;
- Vu le Plan Climat Air Energie approuvé par délibération n°106/2019 du Conseil communautaire du 27 juin 2019;
- Vu le Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME approuvé par délibération n°071/2021 du 3 juin 2021;
- Vu la délibération n°46-2023 du conseil du 25 mai 2023 approuvant la phase n°1 du Contrat d'objectif territorial ;
- ▶ DECIDE que la Communauté de communes du Pays de Falaise répondra à la manifestation d'Intérêt « Territoire et Climat » porté par la Région Normandie et l'ADEME ;
- > AUTORISE Monsieur le Président à signer le dossier de candidature correspondant.

MOTION — Proposition de motion Lutte Contre la Violence aux elus

Monsieur MESNIL fait part de la proposition de motion suivante dans le cadre de la lutte contre la violence aux élus suite à diverses agressions subies par des élus du territoire :

« Le Conseil communautaire du Pays de Falaise rappelle que les élus locaux sont les représentants élus du peuple et jouent un rôle essentiel dans la gestion et l'administration des affaires locales. Un mandat local est un engagement exigeant, le plus souvent exercé au détriment de la vie privée. Dans ce contexte, l'engagement public attire de moins en moins et le nombre de candidats aux fonctions d'élus locaux en baisse constante. Malgré les sacrifices quotidiennement consentis, les élus locaux sont régulièrement confrontés à des actes de violence, d'intimidation ou de menace, mettant en péril tant leur sécurité personnelle, que celle de leur famille ou de leur entourage. Entre 2021 et 2022, les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des élus locaux ont augmenté de 32 % passant de 1 720 à 2 265, selon des chiffres du ministère de l'intérieur.

Tous les élus de notre Communauté de communes ont déjà été victimes ou témoins de violence liées à leur fonction.

Ces actes de violence sont inacceptables en ce qu'ils portent atteinte à la démocratie locale, à l'exercice de la fonction publique locale et au principe de la libre expression des citoyens. Pour leur permettre d'exercer au mieux leur fonction, les élus disposent du droit fondamental de travailler dans un environnement sûr. Il revient notamment à l'autorité judiciaire de le garantir. »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre: 0

- Vu le dernier alinéa de l'article L2121-29 du CGCT;
- Considérant la multiplication des actes de violence à l'encontre des élus dans le cadre de leurs fonctions ;
- > CONDAMNE avec la plus grande fermeté les actes de violence, d'intimidation et de menace perpétrés à l'encontre des élus de France et exprime sa solidarité envers les victimes ;
- ▶ DEMANDE à l'autorité judiciaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour enquêter, poursuivre et punir le ou les auteurs de ces violences, afin de garantir la sécurité des élus et prévenir toute impunité;
- ➤ ENCOURAGE les autorités compétentes à renforcer les dispositifs de protection des élus et de leurs équipes, en collaboration avec les forces de l'ordre, notamment par le renfort des mesures préventives, de formations spécifiques et d'évaluation des risques ;
- > S'ENGAGE à mettre en place des dispositifs de soutien et d'accompagnement psychologique pour les élus victimes de violences, en partenariat avec les services compétents ;
- INVITE les associations d'élus locaux, les médias, les citoyens et les organisations de la société civile à se mobiliser et à sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux liés aux violences à l'encontre des élus locaux;
- TRANSMET la présente motion aux autorités judiciaires compétentes, au représentant de l'Etat, aux associations d'élus locaux ainsi qu'aux médias locaux, afin de faire connaître notre position et susciter une action concrète pour mettre fin à ces violences inacceptables.

QUESTIONS DIVERSES

> CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Conseil spécifique au mois de juillet :

 mardi 11 juillet à 18 heures concernant les suites de l'enquête publique relative à l'expropriation + 2 décisions modificatives

	SEPTEMBRE	OCTOBRE-NOVEMBRE	DECEMBRE
Bureau communautaire	Jeudi 14 septembre	Jeudi 9 novembre	Jeudi 7 décembre
Conseil communautaire	Jeudi 28 septembre	Jeudi 23 novembre	Jeudi 21 décembre

LIAISON EN BUS POUR LA LIGNE FALAISE / ARGENTAN

Monsieur MESNIL fait part qu'avec le Président de la Communauté de communes d'Argentan, ils ont interpellé Hervé MORIN sur la nécessité de densifier et de mieux articuler le cadencement des bus entre Falaise et Argentan avec les horaires des trains vers Paris. Il relate qu'il leur a semblé important de s'associer pour porter ce dossier auprès de la Région et de dépasser les limites administratives.

Dans la continuité, Monsieur MESNIL indique qu'une réponse de la Région a déjà été reçue et que cette demande sera étudiée dans le cadre de la contractualisation de l'ensemble des bassins de mobilité normands d'ici fin 2024, ces dossiers nécessitant du temps.

En effet, depuis sa prise de compétence « transport », la Région met en place progressivement son nouveau site d'information sur les horaires et trajets de son réseau NOMAD avec un cartographie régionale et non plus départementale, ce qui améliorera dans un premier temps, la visibilité de la ligne Falaise/Argentan.

Monsieur MESNIL conclut en remerciant Hervé MORIN d'être à l'écoute des territoires ainsi que Sylvie GRENIER pour le relais des dossiers d'une manière générale auprès de la Région.

INFORMATION DU CENTRE DE GESTION

Monsieur MESNIL fait part de deux informations concernant le centre de gestion.

La première information concerne la création d'une mission relative à la cybersécurité. Le centre de gestion a répondu à un appel à projet ayant trait au déploiement de solutions permettant d'élever le niveau de sécurité des systèmes informatiques et numériques. Sur un programme évalué à 1 000 000 €, le Centre de gestion est financé à près de 70 %.

Un mail explicatif sera adressé à l'ensemble des élus avant le 14 juillet.

La seconde information concerne l'obligation de disposer d'un déontologue pour les élus. Le Code Général des Collectivités Territoriales invite les élus à consulter un référent déontologue, notamment en cas de doute sur un potentiel conflit d'intérêt. Ce service est accessible à condition que la commune ait pris une délibération en ce sens et chaque dossier sera refacturé par le Centre de gestion à hauteur de 80 €. Toutes les informations sont disponibles sur le site du Centre de gestion.

COLLECTE D'AMIANTE EN DECHETERIE

Monsieur MESNIL informe les élus qu'il reste une quinzaine de créneaux disponible dans le cadre de la prochaine campagne de collecte d'amiante qui aura lieu à la déchèterie de Noron l'Abbaye.

BILAN DE MI-MANDAT DE LA VILLE DE FALAISE

Monsieur MESNIL souhaite rapporter auprès des élus de la Ville de Falaise sa surprise à la lecture du bilan de mi-mandat de la Ville notamment sur « l'attente d'une structure intercommunale d'accompagnement de porteurs de création d'entreprises ».

Il s'interroge sur la structure manquante car il n'en a jamais entendu parler et que régulièrement la Ville de Falaise adresse des porteurs de projet à la Communauté de communes.

Aussi, Monsieur MESNIL souhaite rappeler ce qui est mis en place par la Communauté de communes, pour l'accueil des porteurs de projets :

- un service dédié à l'accueil des porteurs de projet. Le numéro de téléphone de Nicolas SOENEN, chargé de développement économique est sur tous les supports de communication et sur le territoire, il est connu et reconnu. Il gère le premier contact et oriente les porteurs selon leur besoin (ADN, CCI, Chambre des métiers, services de l'Etat pour subvention, service urbanisme, ...) et les accompagne pour une acquisition de terrains, construction ou location de bâtiments;
- une ou plusieurs rencontre avec Clara DEWAELE ou lui-même;
- une permanence de la Chambre de Commerces et d'Industrie tous les mardi : 52 personnes accompagnées en 2022, 29 personnes accompagnées sur le 1^{er} semestre 2023 ;
- une permanence de la Chambre des Métiers tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi, depuis décembre 2022 (21 porteurs de projets reçus et 4 entreprises déjà existantes accompagnées);
- la prise en charge d'une première esquisse par un architecte conseil sur les terrains de zones d'activités ;
- un accompagnement et un comité de financement tous les mois par Initiative Calvados (entre le 1^{er} janvier et le 14 juin 2023, ce sont 9 projets d'entreprise de la Communauté de communes du Pays de Falaise qui ont été présentés en Comités d'agrément locaux : 7 d'entre eux ont reçu un avis favorable représentant 113 000 € de prêts d'honneur engagés et 30 emplois créés ou maintenus);
- des réunions thématiques sur les aides du Conseil Départemental du Calvados, de l'ADN, ...
- des cafés à la création d'entreprises depuis 6 ou 7 ans au printemps.

Monsieur MESNIL conclut sur le fait que pour lui la meilleure réponse est le dynamisme du territoire pour accueillir et maintenir les activités sur la Communauté de communes. Il trouve regrettable d'attaquer la Collectivité dans un bilan à mi-mandat purement falaisien et sur un sujet qui devrait au contraire fédérer tous les élus.

Monsieur LE BRET répond que les élus de Falaise ont effectué leur bilan sur la base du programme établi en 2020 et qu'ils sont tout à fait d'accord sur le fait que cette structure intercommunale existe. Pour lui, l'incompréhension réside sur la forme du document et non le fond.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h45.

Le Secrétaire de séance, Jean-Jacques LEMERCIER





Lancement du Programme d'Accompagnement à la Transition Energétique

PACTE

Conseil communautaire du 29 juin 2023

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 1



Cadre global du Programme



Objectifs de l'accompagnement

<u>Objectif</u>: **Mettre en mouvement les acteurs locaux** et déclencher des actions **concrètes** de la part des communes et de l'EPCI en matière de transition énergétique sur les thématiques suivantes :

Bâtiments publics Energies renouvelables

Mobilité bas <u>carbo</u>ne Eclairage public

Précarité énergétique

Sensibilisation

2 grandes catégories d'accompagnement

APPUI EN INGENIERIE

AIDES FINANCIERES TERRITORIALES

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 3



AIDES FINANCIERES TERRITORIALES

 Prestations d'études, concertation ou d'animation à l'échelle du territoire de l'EPCI ou d'une partie (supracommunal)



Études de potentiel & faisabilité ENR et de planification énergétique (schémas directeur énergie)



l'exemplarité de l'action publique (Bilan carbone, PDA...)

Animation territoriale







50% de la part restant à la charge de la Communauté de communes, déduction faite des autres aides publiques

- Plafond d'aide = 10 000 €/prestation,
- Maximum 2 prestations/an
- ➤ Potentiellement 20 000 € aide /an
- Sur avis du bureau syndical

APPUI EN INGENIERIE



Volet 1 – Impulsion d'actions sur le patrimoine des collectivités

- ⇒ Mise à jour des données patrimoniales
- ⇒ Recueil des actions engagées et des projets

Volet 2 – Contribution au suivi de la planification énergétique

- ⇒ Transmission de données territoriales :
 - Activités du SDEC ENERGIE
 - Autres données (ENR, rénovation des bâtiments publics...)

Volet 3 – Sensibilisation des élus, agents et habitants

- ⇒ Interventions sur demande à titre d'expert
- ⇒ 2 participations/an à Mission Energie
- ⇒ 1 Projet territorial de sensibilisation des scolaires (exposition itinérante « 2050 »)



Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 5



Volet 1 en détail
- Impulsion d'actions sur le patrimoine des collectivités -



> ALIMENTER le suivi du PCAET



- ➤ FACILITER sa mise en œuvre et MOBILISER les collectivités du territoire dans la transition énergétique
- IDENTIFIER, PRIORISER, IMPULSER des projets dans les communes

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 7



Les moyens mis en œuvre

Reprise des actions préconisées dans le Diagnostic Energie Intercommunal (DEI) dans un tableau de synthèse



Réalisation d'une **enquête dématérialisée** auprès des communes volontaires :

- ➤ Mise à jour des données patrimoniales
- > Recueil des actions engagées depuis 2020



L'enquête

- Collecte des données via un formulaire en ligne : <u>https://forms.gle/LvJPHfTF6EsLmcSn9</u>
 - Domaines étudiés :
 - Bâtiments
 - Energies renouvelables
 - Mobilité

NB : seules les données d'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence seront traitées, collectées directement auprès du service « EP » du SDEC ENERGIE

 Croisement des informations avec les réponses à l'enquête annuelle de recensement des besoins

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 9



Présentation des résultats

Rendu de l'étude à l'Intercom



- 1. Tableau Excel agrégé avec les réponses et le bilan de l'analyse
 - Identification des bâtiments assujettis au Décret Tertiaire
 - Potentiel photovoltaïque sur grandes toitures et ombrières de parkings publics
 - Ecoles labellisées
 - Préconisations du DEI et actions réalisées

2. Rapport GéoDip sur la précarité

- 3. Réunion de présentation avec l'Intercom pour :
 - présenter la synthèse de l'enquête et les principales données territoriales.
 - échanger sur les priorités d'intervention du SDEC ENERGIE pour l'année suivante.

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 11



Bénéfices attendus de la démarche

- Améliorer la connaissance du patrimoine public
- Avoir une vision globale et priorisée des actions à réaliser
- Identifier les actions pouvant bénéficier d'un accompagnement par le SDEC ENERGIE





Calendrier prévisionnel

Lancement de l'accompagnement : juin 2023

Transmission de l'enquête par la Communauté de communes : fin juin / début juillet 2023

Date limite de réponse à l'enquête : 1er septembre 2023

Septembre 2023 : prise de contact (téléphone ou visio) avec les communes si besoin de clarifier certaines réponses

=> Restitution à la communauté de communes en fin 2023

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 13



Des questions?







Lancement du Programme d'Accompagnement à la Transition Energétique PACTE

Merci pour votre attention

Programme d'ACcompagnement à la Transition Energétique • 29 juin 2023

Page 15



Office de Tourisme du Pays de Falaise - EPIC

Rapport d'activités 2022

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022



Vie de l'office de Tourisme

Généralités

- L'Office de Tourisme du Pays de Falaise est géré depuis le 1^{er} octobre 2019 sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial
- A l'issue des dernières élections communautaires, un nouveau Comité de Direction a été installé lors de la séance du 30 septembre 2020
- Le Comité de Direction est présidé par M. Jean-Philippe MESNIL assisté de Mme Béatrice MARTIN, en qualité de vice-présidente.
- Durant l'année 2022 l'EPIC a été placé successivement sous la direction de Mme Isabelle COURTOIS puis de M. Slim HANACHI

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

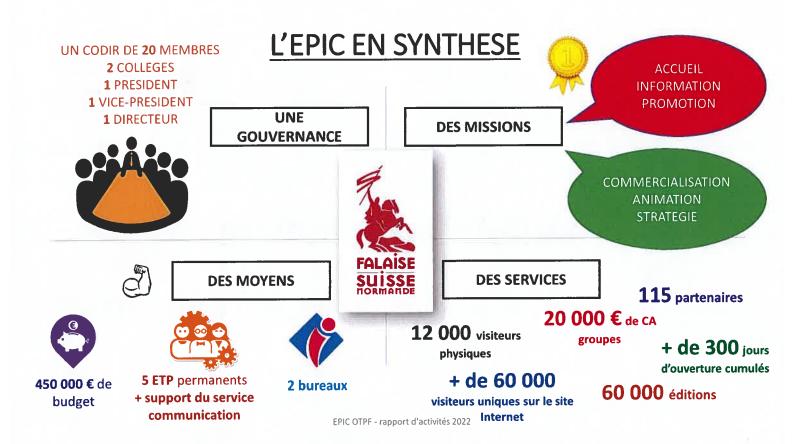


Schéma de gouvernance de l'EPIC



	Collège des élus			Collège des socio-pr	о
NOMBRE	CRITERE(S)	MODALITES DE DESIGNATION	NOMBRE	CRITERES	MODALITES DE DESIGNATION
12 9 titulaires + 3 suppléants	Délégués titulaires de la CCPF en exercice	Election au sein du conseil communautaire	8 6 titulaires + 2 suppléants	Représentation d'activités ou d'organismes en lien avec le tourisme	Désignation par le Président de la CCPF



<u>L'activité touristique dans le</u> <u>Pays de Falaise en 2022</u>

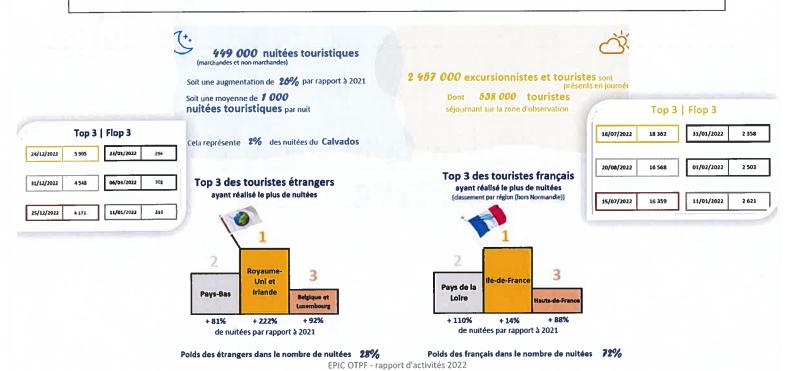
Eléments de contexte 2022

- Une année de sortie de crise avec la levée progressive des mesures sanitaires
- Reprise incontestable de l'activité touristique avec le retour à des niveaux de fréquentation aux moins équivalents à ceux d'avant COVID et des grands évènements moteurs
- · Un retour des clientèles étrangères et notamment britanniques
- Début de saison, un redémarrage progressif à partir de mars avec la réouverture des sites et le retour des individuels notamment en mai favorisé par la bonne météo. Une reprise plus chaotique pour les groupes scolaires.
- Une très bonne haute saison de juin à septembre: marquée par des records de fréquentation pour certains sites. A noter toutefois l'impact négatif des conditions météorologiques extrêmes et de la sécheresse qui ont bloqué l'activité de location de canoë.
- Une arrière-saison mitigée: des vacances de la Toussaint touchées par la crise du carburant et les annonces concernant la vie chère. Mais une fin de saison soutenue par la très belle dynamique de l'exposition Alice.

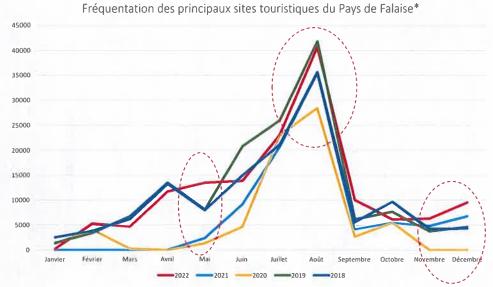


EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

L'activité touristique du Pays de Falaise - données Fluxvision



Fréquentation des sites



* Château de Falaise + ensemble des activités de POL + Mémorial des Civils + Musée des Automates + Musée André Lemaître

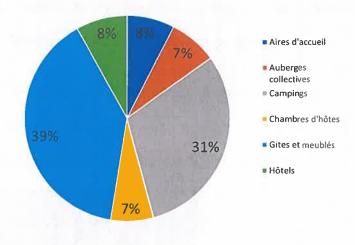
EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

- 145 000 visiteurs sur les principaux sites en 2022 (+ 62 %): un record sur les 5 dernières années
- Une avant-saison en forte progression à partir de mai
- Une très bonne haute saison avec une fréquentation proche de 2019
- Une « basse saison » de nouveau exceptionnelle portée par le succès de l'exposition « Alice »
- · Des records :
 - Pour le château GLC : 85 000 v.
 Pour la Parc accro : 19 000 v.
- Une bonne reprise:
 - Pour le Mémorial: 17 000 v.Pour le Musée AA : 14 000 v.
- Un bilan contrasté :
 - Pour la location de CK : 9 500 c. (- 9 %)
 Des restrictions de navigation début août

Les hébergements – capacité*

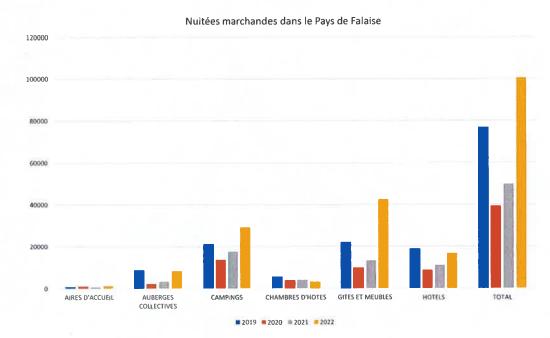
- > Environ 2 000 lits touristiques marchands recensés*
- Une activité qui touche l'ensemble du territoire communautaire :
 - > 173 établissements identifiés répartis sur 56 communes
 - > 21 % de la capacité sur Falaise
 - > 33 % de la capacité sur Pont-d'Ouilly
 - > 44 % sur le reste du territoire
- > 89 % de la capacité en meublés et 71 % de la capacité en chambres d'hôtes se trouvent hors Falaise et Pont-d'Ouilly
- 72 % de la capacité en accueil de plein air se trouvent à Pont-d'Ouilly
- > 86 % de la capacité hôtelière localisés à Falaise

Répartition des hébergements touristiques du Pays de Falaise (lits marchands)



Les hébergements marchands - fréquentation*

- Plus de 100 000 nuitées marchandes recensées (+ 98 %)
- Une progression à imputer en partie à un meilleur enregistrement des déclarations
- Mais une tendance cohérente avec la reprise d'activité
- 20 % de nuitées pour les moins de 18 ans



* Chiffres Issus de la taxe de séjour

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Le poids économique de l'activité touristique*

Résultats extraits de l'enquête clientèle 2022

- > Dépense moyenne par personne/jour (hors carburant et hébergement) : 27,40 €
- > Budget moyen pour l'hébergement sur le Pays de Falaise (par foyer sur la totalité du séjour) : 152 € (342 € hors Pays de Falaise)
- > Les retombées économiques du tourisme pour le Pays de Falaise (avril à septembre) :
 - > 3 à 4 millions d'euros pour les nuitées marchandes
 - > 42 à 52 millions d'euros pour les dépenses courantes (hors hébergement)



46 à 56 millions d'euros de retombées globales pour le territoire



<u>L'activité de l'Office de</u> <u>Tourisme en 2022</u>

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

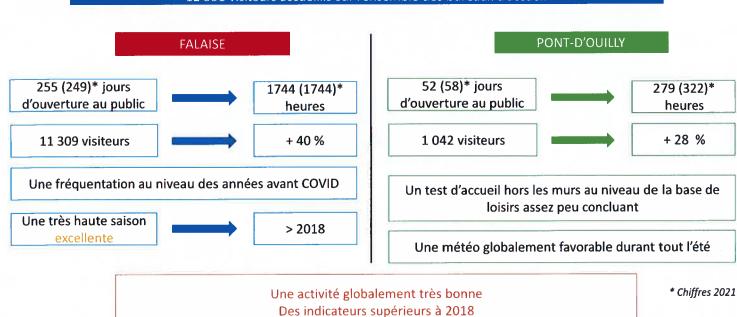




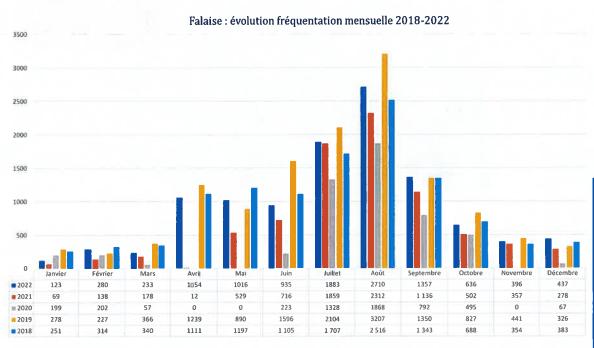
ACCUEILLIR ET INFORMER

Les bureaux d'accueil et d'information

Une réouverture complète 12 351 visiteurs accueillis sur l'ensemble des bureaux d'accueil



Détail de fréquentation (BIT de Falaise)



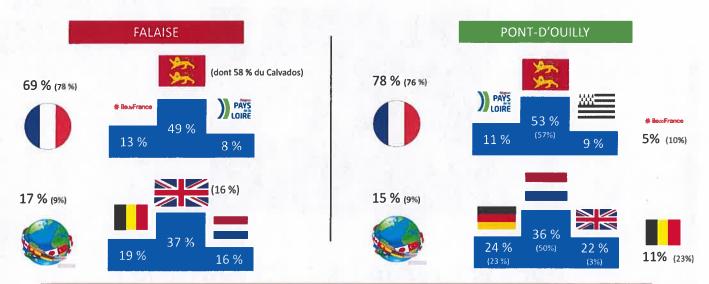
EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

- Une période janvier
 juin mitigée
- Un excellente très haute saison avec prolongement en septembre
- Une très bonne fin d'année

44 visiteurs / jour en moyenne (= 2019) 100 visiteurs / jour en août en moyenne Le top: 160 visiteurs (13 août)

Le flop : 3 visiteurs (15 décembre)

Origine des visiteurs 2022

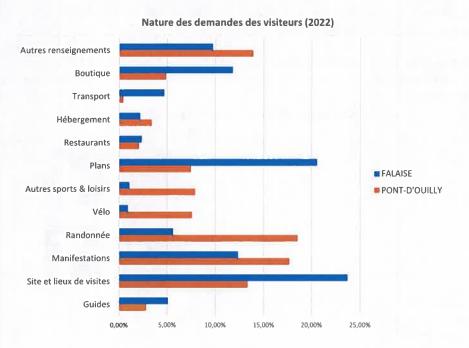


Un situation en évolution

Une clientèle française qui progresse toujours en volume et atteint un niveau inédit Le retour de la clientèle étrangère et notamment britannique mais toujours dans des proportions inférieures à 2019 - 2018 (autour de 25 %). Effet Brexit?

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Les demandes des visiteurs en 2022





> 10 922 demandes enregistrées (+41 %)

> Un attrait « Sport et Nature » beaucoup plus marqué sur Pont-d'Ouilly

> Un succès pour les plans qui se confirme

(effet « Pockets »)

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022





PROMOUVOIR LA DESTINATION

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

La communication numérique



Mise en ligne du nouveau site « Falaise – Suisse Normande » le 17 juin

- Un démarrage progressif mais une rapide explosion dès le mois d'août avec un dépassement des chiffres précédents sur l'ensemble de l'année
- > 73 792 sessions (+3 %)
- > 157 849 pages vues (+ 3 %)
- > 63 053 utilisateurs (+5 %)
- > 91 % des sessions ouvertes de France
- > Les pages les plus visitées :
 - ➤ 1 Brèche au Diable
 - ≥ 2 GRP TSN
 - ➤ 3 Agenda
 - > Une prédominance des pages consacrées aux animations et à la randonnée

- Des réseaux sociaux qui continuent leur montée en puissance
- > 6060 abonnés à la page « Falaise et son Pays » (+ 11 %)
- > 405 842 personnes touchées (- 3%)
- > 9 290 visites (+73,8 %)









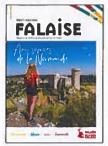
Les éditions de la Destination - 2022

Plus de 60 000 exemplaires des principaux outils d'accueil et d'information

Retour du guide touristique avec la version 2022

Confirmation du succès de nouveaux outils : Les « Pockets » de Falaise et Pont-d'Ouilly /Réédition du magazine « Destination Falaise »

Des nouveautés : nouvelles brochures pour les groupes / Un magazine de destination « Falaise-Suisse Normande en préparation » pour 2023



Magazine: 5000 ex.



Guide: 15 000 ex.



Pockets: 23 000 ex.



Agenda: 15 000 ex.



Brochures groupes: 500 ex.

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Les éditions de la Destination - 2022





Les actions de promotion

> Les principaux salons :

- > Salon TOURISSIMA (Lille) : 25 au 27 février
- > Fête de la Normandie (Argentan): 12 et 13 mars
- > Salon DESTINATIONS NATURE (Paris): 17 au 20 mars
- > Journée Rencontres des Professionnels (Cabourg) : 24
- > LE SALON DES SENIORS (Paris): 23 au 26 mars
- > Bourse d'échange de Saint-Lô : 29 mars
- > LES FÊTES NORMANDES D'ÉVREUX : 01 et 02 octobre

➤ Mais aussi :

- Présence au Triathlon de Deauville sur un stand dédié avec le Département du Calvados (17 et 18 juin)
- Diffusion et stand promotionnel pour le festival « LES EXTRAVERTIES »
- Participation à la campagne pour soutenir Le Tour de la Suisse Normande lauréat du concours « MON GR PRÉFÉRÉ »



EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Les actions de promotion

> Accueil et actions presse : partenariats avec Calvados. Attractivité et le CRT

- ➤ @Hellolaroux
- > Journaliste allemand
- Journaliste magazine « Voyager ici et ailleurs »
- > Reportage « Echappées Belles » (abandonné)
- > Insertion dans le magazine « France TODAY »
- > Interview France Bleu durant tout l'été

▶ Des Eductours :

- Accueil d'un tour operateur Anglais spécialisé dans l'itinérance vélo
- Accueil du prétour « Slowtourisme et Lifestyle » du salon RdV en France 2022
- Accueil des partenaires de l'office pour l'exposition « Alice au Pays des Merveilles »





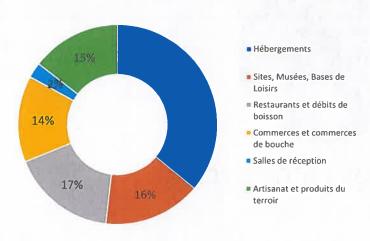


Fédérer et soutenir les partenaires

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Le réseau de partenaires

Répartition des partenaires - 2022 (établissements)



- ➤ 113 partenaires (dont 15 nouveaux) pour 164 établissements
- Les adhésions des partenaires : retour à des tarifs normaux

> Les services publicitaires :

- Insertions dans le guide touristique
- Insertions dans les Pockets
- Insertions dans le guide de animations
- Insertions dans les écrans de l'Office de Falaise

Au service des partenaires

• « Les rendez-vous de l'OT » -

- Evènement partenaire au château de Vendeuvre (28 mars 2022)
- Atelier « Faire classer son hébergement » (29 avril 2022): intervention du cabinet HESILMA
- · Réunion de bilan de saison (octobre)
- Eductour « Féériques » (10 novembre 2022)

• Informer nos partenaires :

- Des Newsletters mensuelles
- Le site Internet : refonte de l'espace partenaire et mise en valeur des initiatives dans la page d'actualité
- Des outils diffusés régulièrement : calendrier hebdomadaire des animations, planning d'ouverture des restaurants





EPIC OTPF - rapport d'activités 2022







Activité de la boutique



EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

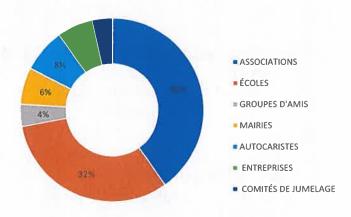
- Un volume global d'affaires de 28 700 € TTC (+ 35 %)
- **Un bénéfice net** de 8 200 € HT (+ 54 %)
- Un panier moyen de :
 - 13,47 € TTC pour l'ensemble de l'activité (stable)
 - 11,31 € TTC (+12%) pour les produits boutique (hors animations, billetteries, bus verts)
- La meilleure année pour la boutique de l'Office depuis l'arrivée dans les nouveaux locaux (record en juillet – août)
- De nouveaux produits du terroir qui ont très bien fonctionné (sablés, caramel...)

L'accueil des groupes en 2022

- Une reprise de l'activité groupes mais loin des chiffres de 2019 (50 000 € de CA)
- · Top des ventes :
 - Journée découverte de Falaise (65 %)
 - Journée Falaise et Suisse Normande (15 %)
 - · Journée Saveurs et Histoire (10 %)
- Une nouveauté : la location de la salle mutualisée : 40 groupes / 1600 enfants

Nb Groupes	35 (15)*
Pax	1104 (298)*
CA	21 000 € (11 020 €)*
Recette OT	4 600 € (1 786 €)*

Activité Groupes 2022 - répartition par nombre de clients





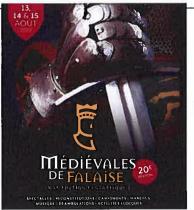


ANIMATION ET GRANDS EVENEMENTS

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Les grands évènements du Pays de Falaise en 2022

- Les EXTRAVERTIES (26, 27 et 28 mai):
 - Une édition record avec près de 25 000 visiteurs
- Les Médiévales de Falaise (13, 14 et 15 août):
 - Une édition anniversaire réussie
 - 11 200 visiteurs payants
- La Fiancée de Falaise Le Retour à la Paix (03/08 au 27/08)
 - 3 000 spectateurs cumulés pour 7 séances
 - 435 spectateurs en moyenne par soir







Visites et sorties

- Un programme dense de visites et sorties impliquant l'OT
- > Les visites patrimoniales :
 - Les visites guidées de Falaise : 5 dates durant l'été
 - Les Flâneries: 4 dates à Villers-Canivet, St Germain-Langot, Les Isles-Bardel, La Hoguette (juillet et août)
 - > Des visites de Falaise par le prestataire EPOKTOUR
- Les visites théâtralisées :
 - Avec la compagnie Derrière le Masque « Les Leçons de Molière » (2 dates en août))
 - Avec la compagnie de La Lanterne : « Les Baladins de Guibray» (27/07) et « Balade à Ouilly-le-Tesson » (27/08)
- Au Mesnil-Villement dans le cadre des 10 ans de Pierres en Lumière (19/08) : journée festive et projection du film « L'Ecole Buissonnière »
- Les sorties Nature en partenariat avec le CPIE et POL (juillet-août)
 - > 6 sorties à pied ou sur l'eau les lundis avant les concerts
- Participations à:
 - > La Faites du Vélo
 - > La Falaisienne contre le Cancer (2e édition)
- > Un bilan des animations globalement mitigé



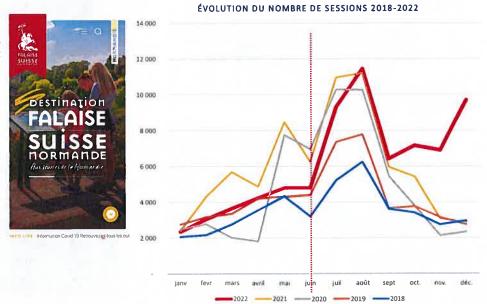
EPIC OTPF - rapport d'activités 2022



Quelques actions phares de 2022

La création du nouveau site Internet

- Une mise en ligne le 16 juin 2022 après plus d'1 an de travail
- Un objectif: prolonger la dynamique autour du numérique en proposant un site Internet plus performant et adapté aux attentes
- Un site qui répond aux attentes :
 - Un site visuellement plus épuré et moderne
 - Une hiérarchisation de l'information revisitée pour plus d'efficacité
 - Une meilleure mise en avant des atouts
 - Des pages de contenus pour un meilleur référencement
- Des chiffres en forte progression : une fréquentation supérieure au bout de 6 mois
- Et la suite ? intégration de pages de contenus dites « d'inspiration » et création de vidéos promotionnelles



OTPF EPIC - Rapport d'activités 2022 - CC 29/06/2023

Le GRP Tour de la Suisse Normande

- Une projet de refonte du tracé existant initié fin 2018
- Un travail collaboratif entre les territoires et offices de tourisme de Suisse Normande et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
- 113 km et 6 étapes : en passant par tous les points majeurs de la Suisse Normande
- Un GR élu « GR Préféré des Français »
 2023 fin 2022 devant le Tour du Larzac et le Littoral des Hauts de France
- Une reconnaissance importante qui a apporté un éclairage fort sur le territoire de la Suisse Normande





Des projets pour 2023

EPIC OTPF - rapport d'activités 2022

Quelques Projets 2023

- Poursuite des efforts en matière de communication / promotion
- > Préparation du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie
- > Révision du schéma touristique communautaire avec en filigrane les enjeux climatiques et de Développement Durable
- Réflexion pour l'optimisation de l'accueil touristique sur Pont-d'Ouilly
- Accompagnement autour de nouvelles offres itinérances et sports Nature : création de la véloroute Sud Calvados, espace trail, boucle cyclo d'intérêt départemental...



RAPPORT ANNUEL 2022

SAEML Le Mémorial de Caen

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RAPPORT ANNUEL 2022

DONNÉES TECHNIQUES

Mémorial de Falaise – La guerre des civils

- 1.1. Indications relatives à l'exécution du service
- 1.2. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le Fermier
- 1.3. Indications relatives à l'état et à l'entretien des moyens mis à la disposition du Fermier ou acquis par ses soins

DONNÉES FINANCIÈRES

2.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- 2.2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul retenus
- 2.3. État des variations du patrimoine immobilier
- 2.4. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- 2.5. État de suivi du programme contractuel d'investissements
- 2.6. État des autres dépenses de renouvellement contractuelles réalisées
- 2.7. Inventaire des biens de retour et de reprise du service délégué
- 2.8. Engagements à incidences financières liés à la délégation de service public

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE SERVICE

4. ANNEXE





Le Mémorial de Falaise a été inauguré le 8 mai 2016.

En 2022, le site a été ouvert au public :

- du 5 février au 6 mars (du mercredi au dimanche),
- du 9 avril au 8 mai,
- du 9 mai au 8 juillet (du mercredi au dimanche),
- du 9 juillet au 28 août,
- du 29 août au 21 octobre (du mercredi au dimanche),
- du 22 octobre au 6 novembre,
- du 11 au 13 novembre,
- les 3, 4, 10 et 11 décembre,
- du 17 au 23 décembre,
- du 26 au 30 décembre,
- ouverture pour les groupes sur réservation pendant les périodes de fermeture.

Il s'agit du septième exercice d'exploitation du site. En 2019, la période d'ouverture s'étendait du 6 avril au 3 novembre inclus.

1.1. Indications relatives à l'exécution du service

- Fréquentation par catégorie d'usagers, de tarifs et d'activités détaillée par mois,
- Détail des activités pratiquées,

1. DONNÉES TECHNIQUES

- Évolution prévisible de l'activité,
- Nature et description des incidents rencontrés dans l'exploitation du service.

Les tableaux mensuels détaillant la fréquentation du musée sont présentés en annexe.

En 2022, le Mémorial de Falaise présentait deux activités :

- La billetterie (individuelle et groupes),
- La boutique.

Les services proposés aux visiteurs sont les suivants :

- Des visites animées pour les groupes scolaires et les groupes adultes,
- Des ateliers pédagogiques dans deux salles prévues à cet effet,
- Des audioguides, déclinés en quatre langues et deux niveaux (français, français enfants, anglais, anglais enfants, néerlandais, allemand),





- Des guides multimédias (mini-tablettes) en LSF (langue des signes française),
- Des visites commentées des cimetières militaires polonals et canadien situés à proximité de Falaise pour des groupes scolaires ou adultes,
- 1 colloque scientifique (« Les Mémoires familiales de la guerre ») les 6 et 7 avril (le 6 au Forum de Falaise et le 7 au Mémorial de Caen, faute de salle disponible à Falaise), dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
- 2 conférences ouvertes en accès libre au public dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
- "Traquer et juger les responsables de la collaboration: l'exemple du Calvados » par Yves Lecouturier (23 novembre 2022).
- « Le docteur Marc Grunberg : le déporté oublié de Morteaux-Coulibœuf » par Pascale Savin (7 décembre 2022).
- 5 collectes de témoignages audiovisuels de personnes ayant vécu les années d'après-guerre dans le cadre du projet triennal sur « Reconstruction matérielle, sociale, politique et économique de la France (1945-1963) ».
- 1 visite commentée du musée en novembre à destination des enseignants préparant le Concours national de la Résistance et de la Déportation.

L'activité budgétée pour l'exercice 2022 est la suivante :

Chiffre d'affaires boutique	Chiffre d'affaires billetterie	Gratuits :	Groupes adultes :	dont Individuels:	Fréquentation totale
46 k€ HT	75 k€ HT	1640	810	9 880	15 000 visiteurs

Les principaux incidents rencontrés en 2022 dans l'exploitation du service sont les suivants :

- Présence de pigeons sur le toit entraînant des déjections régulièrement constatées devant l'entrée des visiteurs et nécessitant un nettoyage régulier au karcher par l'un des salariés du musée;
- Intervention d'une société spécialisée dans le traitement des mouches (à la charge du délégant, à deux reprises dans l'année, pour éviter le problème récurrent du nombre important d'insectes morts aux étages du musée de septembre à novembre;



SAEML Le Mémorial de Caen

- Réparation par les services techniques du délégataire de la rampe d'ampoules Led située dans l'escalier menant du premier au second étage (côté toilettes), qui était détachée à deux endroits différents;
- Panne de chauffage le week-end du 17-18 décembre entraînant la fermeture anticipée du musée le 18 décembre;
- Malfaçons relevant de la garantie « dommages-ouvrages » du propriétaire, signalées en 2017 et toujours en attente de travaux :
- Parquet (bois de bout) soufflé dans le hall le long de la baie vitrée donnant sur le jardin du musée.

Concernant l'ouverture du site en décembre 2022 à la demande du délégant, voici les chiffres de fréquentation enregistrés au jour le jour :

samedi 3 :

19 visiteurs

	٠	1	•	1	•	•	1	•	•	P	٠	•	١	•
vendredi 30 :	jeudi 29 :	mercredi 28:	mardi 27 :	lundi 26 :	vendredi 23 :	jeudi 22 :	mercredi 21 :	mardi 20 :	lundi 19 :	dimanche 18:	samedi 17 :	dimanche 11:	samedi 10 :	dimanche 4:
5/ visiteurs	78 visiteurs	76 visiteurs	23 visiteurs	61 visiteurs	16 visiteurs	13 visiteurs	11 visiteurs	15 visiteurs	7 visiteurs	0 visiteur (musée fermé en raison d'une panne de chauffage)	7 visiteurs	17 visiteurs	27 visiteurs	9 visiteurs

Soit un total de 436 visiteurs sur 15 jours d'ouverture.



1.2. Indications relatives aux principaux moyens mis en œuvre par le Fermier

- Modifications éventuelles des effectifs du service et la qualification des agents,
- Modifications éventuelles de l'organisation du service,
- Moyens nouveaux affectés à l'exécution du service, avec leur date d'acquisition.

En 2022, un référent site à temps plein, salarié de la SAEML Le Mémorial de Caen, a été présent au Mémorial de Falaise pendant la période d'ouverture.

Sur l'année 2022, un **effectif moyen de 1,6 ETP** (équivalent temps plein) a été affecté au site de Falaise.

À chaque fois que de besoin, du personnel qualifié de la SAEML Le Mémorial de Caen est intervenu spécifiquement sur place pour assurer les visites et animations pendant la période de fermeture du musée.

1.3. Indications relatives à l'état et à l'entretien des moyens mis à la disposition du Fermier ou acquis par ses soins

- Programme d'entretien préventif des installations,
- Programme mis à jour entretien-renouvellement,
- Nature des prestations à effectuer et périodicité,
- État détaillé de l'évolution des biens mis à disposition ou acquis par les soins du fermier, des travaux, réparations, renouvellement de l'année écoulée et prévisibles, ainsi que des améliorations dont ils peuvent faire l'objet.

Le site du Mémorial de Falaise a été intégralement réhabilité au moment d'être confié au Fermier.

Liste des contrats d'entretien et de maintenance conclus par la SAEML Le Mémorial de Caen pour le site de Falaise :

Nom du prestataire	Nature de la prestation	Date du contrat	Durée du contrat
SEGID	Nettoyage des locaux	02/05/2016	3 ans
RECORD	Maintenance des portes automatiques	01/08/2016	1 an
A.F. MAINTENANCE	Maintenance des portes battantes automatiques de la salle immersive	01/04/2017	1 an
SIETRAM & CO	Maintenance de l'ascenseur	01/04/2017	3 ans
FOUCHARD SERVICES	Maintenance des équipements de chaufferie et de climatisation	01/01/2017	1 an
AUVISYS	Entretien du matériel multimédia de la salle immersive	01/05/2017	1 an
GTP GUERIN	Maintenance du matériel incendie	19/02/2018	1 an

Les évolutions apportées par le fermier sur la muséographie en 2022 sont les suivantes :

Hall:

 Installation d'une borne avec écran afin de consulter la base de données sur les victimes civiles de la bataille de Normandie.

R+1 et R+2:

RAS

Dons d'objets et documents

Sept dons d'objets, documents et photos ont été enregistrés sur l'année 2022.

2. DONNÉES FINANCIÈRES

10/27

2.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation

RÉSULTAT NET avant IS et participation, après ventilation des charges de structure	Ventilation analytique des charges de structure	RÉSULTAT NET avant IS et participation	TOTAL CHARGES	AMORTISSEMENTS	AUTRES CHARGES REDEVANCES à verser aux Collectivités	COMMUNICATION	PERSONNEL dont intéressement	TOTAL AUTRES PRODUITS	Sous-total autres produits	Produits financiers	AUTRES PRODUITS Divers	MARGE BRUTE Toux	RESTAURANT	MARGE BILLETTERIE	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	RESTAURANT	C.A. HT BILLETTERIE	VISITEURS	(en k€)
-130	-55	-75	211	10	103	180	79 3	33	33	0	ယ္ထ	103 76,42%	0	82	134	0	82	17 291	2022 Falaise



SAEML Le Mémorial de Caen

2.2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul retenus

La comptabilité du site du Mémorial de Falaise fait partie des comptes de la SAEML Le Mémorial de Caen, dont le Mémorial de Falaise constitue un établissement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Les produits et les charges directement rattachés au site de Falaise lui sont imputés via la comptabilité analytique.

Les charges de structure de la SAEML Le Mémorial de Caen sont affectées de manière extracomptable au site du Mémorial de Falaise selon la méthode suivante :

- Charges de structure ventilées: masse salariale chargée (rubriques de gestion 201 à 207), avant intéressement et participation, diminuée des aides reçues sur contrats de travail, pour les salariés occupant des fonctions de « siège » au sein des établissements gérés par la SAEML Le Mémorial de Caen;
- Clé de répartition : effectif salarié ETP (équivalent temps plein), hors salariés concernés par la ventilation des frais de personnel.

Soit pour l'exercice 2022 :

- Charges de structure ventilées : 1 888 k€ ;
- 1,6 ETP pour le site de Falaise, soit un taux de ventilation de 2,9 % des frais de structure 2022;
- Soit une quote-part de charges de 55 k€ pour le site de Falaise au titre de 2022.



2.3. État des variations du patrimoine immobilier

Non applicable (le patrimoine immobilier appartient à la collectivité).

2.4. Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

Les biens ont été mis à la disposition du Fermier fin avril 2016.

2.5. État de suivi du programme contractuel d'investissements

La SAEML Le Mémorial de Caen a investi 1 689 euros en 2022, soit :

- 750 euros au titre d'un Ipad Pro installé à l'accueil pour recueillir les avis des visiteurs (livre d'or). Cet investissement fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 2 ans.
- 939 euros au titre d'un nouveau poste de caisse billetterie en remplacement de l'ancien. Cet investissement fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 3 ans.

2.6. État des autres dépenses de renouvellement contractuelles réalisées

Non applicable.



2.7. Inventaire des biens de retour et de reprise du service délégué

Cf. liste des biens en annexe.

2.8. Engagements à incidences financières liés à la délégation de service public

Il n'existe pas d'engagements à incidences financières liés à la délégation de service public, notamment en ce qui concerne le personnel qui est salarié de la SAEML Le Mémorial de Caen.

3. ANALYSE DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Analyse de la qualité du service présentant les évolutions constatées en ce domaine et les mesures que le Fermier envisage de mettre en œuvre pour la poursuite de l'exploitation.

Un livre d'or est mis à la disposition des visiteurs depuis le début de l'année 2022. Il a remplacé le cahier d'observations, suggestions et/ou réclamations. Les avis laissés sont présentés en annexe du présent rapport.

Nous avons également suivi régulièrement les avis sur Facebook, Google et TripAdvisor (copies en annexe du présent rapport).

Les points positifs recensés concernent l'émotion ressentie au cours de la visite (notamment dans la salle immersive et les témoignages), le thème (les civils dans la guerre) qui fait que le Mémorial de Falaise se distingue des autres musées, l'accueil reçu, la qualité des audioguides, de la scénographie et des articles proposés à la vente en boutique.

Les points d'améliorations portent sur la non acceptation des animaux dans le musée et l'accueil reçu.



Informations utiles relatives à l'exécution du service et notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation de l'équipement.

SAEML Le Mémorial de Caen

Tarifs 2022 (en euros TTC)

	BILLET 2 SITES Arromanches 360 et Mémorial de Falaise	BILLET 2 SITES Mémorial de Caen et Mémorial de Falaise	DE NORMANDIE	PASS FAMILLE	TARIF FALAISIEN	TARIF GROUPES SCOLAIRES	TARIF GROUPES ADULTES	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF
Tous anciens combattants Tous anciens combattants Chômeurs Châmeurs Bénéficialres du RSA Organismes de tourisme (agents de voyages, autocaristes, tour operators) Chauffeurs de car accompagnant un groupe Guides-interprêtes locaux et guides C. NI.M. H. Forselgnants avec Pass enseignant numérique du Mémorial Deportés, résistants, maquisards et réfractaires (sur carte) Invalides de guerre et Veuves de guerre Membres de l'association des Amis du Mémorial	12.50 € 2 sites : Mémorial de Falaise, Arromanches 360	24.00 € (21.00 € du 25/01 au 06/02) 2 sites : Mémorial de Falaise, Mémorial de Caen	28.50 € 3 sites: Mémorial de Falaise, Mémorial de Caen, Arromanches 360	18.00 © par famille 2 adultes et au moins 1 enfant de 10 à 18 ans ou 1 adulte et au moins 2 enfants de 10 à 18 ans (nombre d'enfants non limité).	3.00 € habitants Falaise + CC Pays de Falaise Sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile	4.50 € secondaires 2.50 € primaires Groupes scolaires de 13 enfants minimum, y compris primaires (1 accompagnateur gratuit pour 10 payants)	6.00 € Groupes de plus de 20 personnes (1 gratuit pour 20 payants) • Consulter les accords spécifiques dans les notes de service à la caisse	6.50 € Scolaires de 10 à 18 ans en individue! Tous les étudiants Personnes du 3ª age en individue! (+ 65 ans) Enseignants Scockaires individue!s MGEN Accompagnateurs d'invalides ou de hand/capés Militaires en tenue ou non en tenue	7.50 €

4. ANNEXES

Les tarifs pratiqués en 2022 sont conformes à ceux proposés au moment de la signature de la convention de délégation de service public, seuls les tarifs des billets multi-sites ayant évolué.

Le « Pass Découverte » a été reconduit en 2022 : il regroupe trois sites falaisiens (Château, Musée des automates, Mémorial) et il est vendu par l'Office du Tourisme du Pays de Falaise.

La billetterie a représenté un chiffre d'affaires de 82 k€ HT en 2022. Le chiffre d'affaires réalisé par la boutique s'est élevé à 52 k€ HT.

Les autres recettes d'exploitation (33 k€) sont constituées du chiffre d'affaires des animations et des audioguides, mais également des frais pris en charge par la convention triennale sur les reconstructions (26 k€).

Vous trouverez à la fin de ce rapport les tableaux mensuels détaillant la fréquentation du musée.



SAEML Le Mémorial de Caen

Avis 2022 sur la page Tripadvisor :

- « Un musée simple tout en étant complet et instructif. Une belle surprise, un personnel accessible et agréable. Visite sans lourdeur, à faire sans hésiter. »
- « Le musée est extrêmement bien fait. Il présente la vie des civils pendant la seconde guerre et la reconstruction. Les ados ont adoré. L'accueil était très agréable et la boutique propose de nombreux ouvrages pour tous les âges. C'est une très belle découverte. La visite se fait en 1:00/1:30 »
- « N'y emmener surtout pas des enfants si vous ne voulez pas les dégoûter des musées. Ce mémorial est dépassé, ce ne sont que des photos, des affiches derrière des vitres. Très peu d'objets du quotidien exposés. Uniquement beaucoup de lecture, même pour un adulte c'est franchement rébarbatif. Je suis extrêmement déçue après avoir fait plusieurs musées sur le même thême près de Sainte-Mêre-Eglise. Et encore plus en sortant de la visite du château de Falaise très moderne dans sa conception. Par contre la boutique possède de nombreux livres historiques et de fiction sur cette période. »
- «This museum paints a very vivid picture of life in France under German occupation, and of the heavy price paid by French civilians for their eventual liberation. The filmed interviews with those who lived through it are very powerful and there is quite a lot about the mostly young members of the French resistance. An excellent and informative place. »
- « Worth stopping to look, if you're visiting the chateau as well. it's a very imposing statue and really dominates the town square."
- «Très beau musée, bien documenté et riche en photos, les différentes salles sont très intéressantes et instructives, on appréhende bien la vie des populations pendant la guerre. »
- « Accueil chaleureux dans un musée passionnant. Grand merci tout particulier à Monsieur Thiebot pour sa gentillesse et son érudition. »
- « Beau musée, intéressant, riche en documents de toute sorte. Le film de fin de visite permet de vraiment ressentir la vie des civils pendant les bombardements. Une suggestion : il serait intéressant d'avoir plus d'infos sur la période de reconstruction des villes particulièrement touchées par les bombardements et les conséquences sur la vie des civils... »

Avis 2022 sur Google:

- « Très beau memorial, je recommande fortement, bien organiser, tout es lisible et facile à lire, endroit remplis d'histoire. »
- « Excellent travail de conservation de la mémoire des victimes civiles des guerres »
- « Exposition vivante et très bien conçue sur le quotidien durant le seconde guerre, avec des témoignages vivants très touchants. Un belle découverte sur une autre vision de cette guerre. »
- « Très beau musée complet sur le quotidien des civils sous l'occupation durant la seconde guerre mondiale. »

« Accueil très sympathique et musée très intéressant car il aborde un sujet peu traité : celui de

ka vie quotidienne des civils pendant et après le conflit. La visite est très bien organisée. »
« Je pensais visiter un Mémorial de Caen en plus petit, en moins qualitatif; mais quelle réussite! Un énorme bravo aux créateurs de ces magnifiques expositions. Entre décors et témoignages, une visite poignante, qui sort de la ligne éditoriale des autres musées, appréciée



par l'adulte que je suis et les deux enfants (10 et 14 ans) que j'accompagnais. Bravo et merci ! »

- « Musée très intéressant. Visite en septembre, peu de monde de quoi profiter des différents stade de la visite. »
- « Le musée et propre la personne à l'accueil est accueillant. On apprend beaucoup de choses. »
- « Musée très captivant avec un film très prenant à la fin. »
- « Un moment émouvant de notre passé à voir absolument l'espace est bien expliqué, je vous conseillerai de prendre l'audio guide où les explications sont très correct. »
- « Beau musée, la fin est très poignant. »
- « Belle découverte que ce musée dédié aux civils pendant la 2nde guerre mondiale. Sur place, de nombreux écrans tactiles qui permettent de découvrir les témoignages de personnes ayant vécu cette époque. Belle collection d'objets. Deux bonnes heures de visite si vous prenez en option l'audioguide. (supplément de 3 euros). A voir absolument en complément du Mémorial de Caen. A noter la très belle boutique de souvenirs, vous y trouverez certainement votre bonheur. »
- « Magnifique Mémorial, retraçant avec une grande fidélité le quotidien des civils pendant la seconde guerre mondiale. »
- « Emouvant beau musée belle réalisation. »
- « Très beau musée. Il est très intéressant de voir, lire et /ou entendre (location d'appareil 3€/pers)il y a des petits enregistrements de civils qui on vécu enfants cette période ainsi que des récits de leurs parents. Je le recommande ++++ »
- «It should be on everyone's list who comes to see WW2 sites. Incredible stories and really well laid out. The service from the ticket staff was also excellent. I'd recommend to take the audio tour enhancement, it makes a huge difference and is cheap. Falaise is also a good reason to visit, it's beautiful, plus the ticket includes a visit to William's castle.»
- « Très beau musée, très bien conçu et moderne. Il apporte un regard complémentaire quant au débarquement vu par les civils et pour qui la période a été complexe. Il y a beaucoup de témoignages d'époque qui apportent un vrai plus à la visite. Les audio guides sont très appréciables. On en ressort ému et en se demandant comment la guerre peut encore avoir lieu lorsque l'on en voit les conséquences. »
- « Musée très intéressant, le must étant la salle de cinéma immersive sur les bombardements.
 C'était très intense. J'ai trouvé la boutique de qualité notamment en ce qui concerne les choix de livres. »
- « Décevant. Je m'attendais a plus d'objets de la vie courante et plus d'explication sur la vie des civils. Le film à la fin est bien fait. La salle projection sur les vestiges d'un maison bombardée avec un sol en verre est impressionnant »
- « Très pédagogique et intéressant, mais incomplet. »
- « A faire si vous passez à Falaise de Musée sur la vie des civils ww2 »
- « Très bien fait, intéressant. Comptez 3 heures pour l'explorer à fond. »
- « Très émouvant impressionnant superbe hommage »



SAEML Le Mémorial de Caen

- « Musée intéressant sur les bombardements et la reconstruction. Grande diversité de supports et de contenus historique. »
- « Musée très intéressant qui nous invite dans les années de la guerre dans les bottes de M. Et Mme tout le monde. Des récits poignants des survivants qui étaient des enfants à l'époque de l'occupation. Et puis l'après , la reconstruction des villes après les bombardements alliés... »
- « Très impressionnant »
- « Un lieu de mémoire à découvrir »
- « Super visite
- « Complète la visite du Mémorial de Caen. »
- «Un très beau complément au Mémorial de Caen. La guerre vue, et subie par les civils, une facette de l'histoire trop souvent oubliéc mais pourtant tout aussi importante. Un Musée moderne comme on aimerait en visiter plus souvent »
- « Très jolie et intéressant mémorial. Il faut moins que 2h30 pour tout visiter. »
- « A visiter en meme temps que la visite du château de Guillaume le conquérant »
- « La guerre vue côté civils avec en fin de visite une vidéo qui nous fait vivre pleinement les bombardements

Très émouvant »

- « Enfin un musée qui parle des conditions de vie des populations durant l'occupation puis la libération! Très bien fait, l'audioguide permet d'en savoir un peu plus, mais les fresques et objets présentés sont déjà bien complets! »
- « Très beau petit musée qui parle plus des civils que des militaires ça change un peu.. Petit bémol, je m'attendais à entendre plus parler de la libération de Falaise. »
- « Très beau musée très émouvant »
- « Bonjour je vous recommande de visiter je suis né à falaise et ce musée représente tous ceux que nos parents et grand parents ont vécus mon papa l'a visité avec et dans la pièce on subit le bombardement c est tellement impressionnant qu il c est mis à pleurer et a été obligé de sortir à l'intérieur il m a fait voir les photos de mon arrière grand père devant ça cordonnerie détruite et ça vaut la peine de voir vous sortez de s ce musée avec une grosse émotion n hésité pas à dépenser quelques euros vous ne regretterez pas le personnel est très agréable et accueillant bonne visite »
- « Intéressant mais peu adapté à un jeune public »
- « Beau musée ntres intéressant. Seul lieu qui parle se la guerre du point de vue des civils. Je recommande la visite »
- « Super bien présenté et documenté. Un autre point de vue de la guerre...dans cette région Très bon accueil. »
- « Un très beau musée remplie d'histoires de notre passé. Chaque témoignage est poignant et les explications sont très bien faite. Le musée est propre et le personnel sympathique »
- « Je recommande »
- « Une très belle expérience avec le film qui donne l'impression d'y être réellement. »
- « Musee très intéressant et bien fait! Beaucoup de témoignages très émouvants! »
- « Immersion dans le calvaire des civils pendant la guerre. Musée très bien conçu il ne manque simplement que de belles maquettes de bombardier »
- « Musee adapté aux collégiens de 3e. Accueil excellent et de bons conseils. »



- « Très intéressant, j'ai retrouvé des photos de Drancy, ou j ai passe mon enfance. A faire en famille. » On suis bien е climat et la façon de vivre pendant cette période.
- « Accès refusé pour nous ... guerre... nous avons fait plusieurs musées et la c'était la cerise sur le gâteau... » Par respect pour l'histoire!!!... combien de chiens, de chevaux... sont morts en temps de à cause d'un petit chien dans un
- « La vie quotidiene pendant la guerre. Pas facile a imaginer, très bien expliquée ici. »
- « Dommage que au moment de payer à 10h45, le guichetier ne nous informe pas de la Musée très riche. A voir. » Certes revenir l'après-midi midi.Nous est pensions une solution, mais programme chargé E musee coupure.
- « Bit of a rushed visit at the end of the day. A different perspective on the Battle of Normandy as what I was able to digest was fascinating (albeit harrowing and unpleasant) and novel (to children. I wish I'd had longer to visit (without having to corral two children at the same time), combatants. The museum is quite 'text heavy', and as a consequence not ideal for smaller from most of the museums in the area, as this focusses on the impact of the war on non-
- « Agréablement surpris à voir musée dédié sur un angle oublié par d'autres musées, il faut y

ville de falaise de quoi passer une bonne journée » Sur 500m vous avez le château de Guillaume, le musée des automates ainsi que la charmante

- « Lorsque des visiteurs viennent au musée l'un des premiers espaces qu'ils côtoient est ces guerres au service de l'homme et décimés par la bêtise de l'homme. Rendons leur à notre prochaine fois, informez-vous, avant de rager, combien d'animaux sont morts durant toutes inoffensif dans un panier, pourquoi de telles sanctions absurdes à l'encontre des animaux. La de concentration. Nous sommes venus avec de bonnes intentions accompagné d'un petit chien son rôle. Quant à l'attitude irrespectueuse de cette personne, qui me demande de respecter qui a pour mission d'accueillir, de renseigner, devient impertinent, il dérape et ne joue plus tour aussi un hommage » l'histoire sur un ton violent, a assurément un manque de savoir vivre. Avant de brailler, l'accueil. Lieux essentiels dans une institution culturelle mais lorsque le personnel d'accueil faudrait-il encore qu'il connaisse l'histoire de mes aïeux et ce qu'ils ont subi dans les camps
- « si je pouvais mettre 10 étoiles je le ferais tellement ce musée est beau, attractif et interactif avec des vidéos de gens de la région ayant vécu la guerre alors qu'ils étaient enfant étant fan de la 2nde guerre mondiale, j'ai appris pleins de choses dans ce musée
- « Superbe endroit un petit bémol concernant la personne à l accueil.... »
- « Fantastic! »
- « Très beau musée mais visite gâchée à l'accueil par un réceptionniste refusant de manière imbue de m'apporter une explication sur les tarifs d'entrée (il ne voulait pas, selon ses propres Très très décevant pour un représentant de collectivité. » termes, infantiliser les visiteurs...). alors que nous étions les seuls à l'ouverture du musée...
- « Il n'y a pas beaucoup d'informations sur le mouvement de résistance lui-même, donc si vous la guerre en se concentrant sur ce qui s'est passé en Normandie. Vaut vraiment le détour pour vous y attendez, vous serez déçu. Cependant, il existe de nombreuses autres informations sur



23/27

SAEML Le Mémorial de Caen

ceux qui s'intéressent à l'histoire. Cependant, le personnel devrait être envoyé sur un cours de

- « Intéressant, instructif, le quotidien des civils durant cette sombre période est bien représenté rendre compte des dégâts causés et des conséquences sur les populations. » dans ce musée. Le court métrage immersif permet de ressentir le bruit des bombardements, se
- « A voir sans modération. Un super musée »
- « Superbe musée rempli d'images, de textes, d'objets et de films. Bâtiment agréable et un accueil chaleureux et sympathique du monsieur. Merci à tous pour ce bel endroit d'hommage
- « Beau musée, retrace le quotidien des civils en pleine guerre. Visite intéressante »
- « top, un super endroit. »
- « Expérience très touchante »

Avis 2022 sur le livre d'or :

- « Visite interessante »
- « C'était super bien »

« J'ai trouver sa Tres intuitif est très intéressant »

- « C'était très interresant car on a pu se rendre compte de l'importance de cette guerre »
- . Merci à vous de nous le faire découvrir et vivre. » « Très beau musée nous vivons leurs calvaire à travers toutes ces photos vidéos et reportages
- « Visite très émouvante et une pensée pour le peuple ukrainien. »
- « C'était bien »
- « Passionnant et très didactique Le pire est de voir que l'histoire se répête et que les civils en paient un Tres lourd tribu »
- « Une approche interessante du côté des populations. »
- « C'était bien »
- « Adorer, super bien. Je recommande fortement. »
- « Un retour sur le passé et ses témoignages sont poignants, merci »
- « Interessant Trop d'écrit manque de projection »
- « Très interessante »
- « Cette visite a été très instructive et super bien réaliser en plus des petit films qui nous montre la réalité de la guerre »
- « Bien, mais le sens de la visite avec l'audio guide n'est pas évident. »
- « Un musée très sympathique, le fait qu'il y est des videos »
- « Suite à la visite du mémorial de Caen, ce musée donne un autre point de vue interessant de
- « Super musée retraçant l'histoire qui est très interessante »
- « Bien synthétique et diversifié dans son approche du sujet. Ma petite fille a aimé découvrir des objets du quotidien. »
- « Superbe Tres instructive -a recommander »
- « Gēnial je vais le conseiller à mes proches »



- « Super interessant merci beaucoup de votre accueil. »
- « C'était très touchant et instructif, ça nous fait penser à nos grands parents. ② 👍 😢 »
- « Musée très interessant et ludique. »
- « Extrêmement bien fait, très « ludique » et si emouvant . Bravo ā vous ! »
- « Tres bien »
- « Très interessante »
- « Très édifiant sur ceux qu'on pu vivre les civils »
- « J'ai beaucoup aimé 🏵 😉 👍 . »
- « J'ai adoré les différents témoignages »
- « Thé visit was amazing and i have learned a lot about thé WW2 »
- « Impressionnant, on n'a plus envie de revoir de guerre »
- « Tres interessant et très complet, on oublie souvent malheureusement les civils qui ont souffert... »
- « Très intéressante et avec un thème original par rapport aux autres musées de la bataille de Normandie »
- « Je l'ai trouvé très bien faite pour des jeunes comme pour des adultes. Tout est très bien
- Donner le choix au niveau de l'audioguide est une très bonne idée. » « La visite est très interressante et les témoignages rajoutent de la profondeur a l'histoire.
- « C'estait bien mais assez long »
- « Oui mais... Position trop inconfortable pour poursuivre »
- « Memorial tres interessant et très poignant »
- « Très bien »
- « Bonne présentation, très ludique... »
- « Très bien documenté très complet et accessible à tous. »
- « Bonne réalisation museographique »
- « Très bien »
- « Musée intéressant qui marque l'ignominie de la guerre sur un aspect civil »
- « Petit mais de beaux témoignages ».
- « impressionant »
- « Visite très agréable remplie de précieux souvenirs de cette longue période douloureuse pour la France 😭 »
- « Musée très interessant accueil chaleureux »
- « Nice (4) »
- « Chouette »

- « Tres bien »



25/27

SAEML Le Mémorial de Caen

- « Très interessant! Merci 😉
- « Very good »
- « Superbe expo »
- « Très intéressant »
- « Très intéressant et instructif »
- « Impeccable »
- « Touchante réaliste »
- « Tres beau musée, documents vraiment intéressants »
- « My visit was very good »
- « Superbe visite très interessante et enrichissante »

- « Memorial très émouvant et qui permet de mettre en lumière des thématiques souvent reléguées au second plan dans les musées militaires. »
- « Tres bonne visite, au contenu interessant et souvent poignant »
- « Très immersit »
- « Très très bien »
- « C'etait Interessant et touchant »
- « Tres touchante, instructive et très interessante »
- « Ok why no English Brooks? »
- « Nous ne sommes pas complètement immergé dans lunivers » « J'ai appris beaucoup plus de choses qu'à l'école »
- «Superbe exposition. Boutique avec de nombreux articles divers e variés. Un film documentaire très émouvant. Des objets et photos expliqués qui rendent l'experience tres
- « Intéressant » interessante »
- du texte permet différents niveaux de lecture. » « Scénographie très agréable, originale avec immersion sonore et bien documentée, où la part
- « Très instructif et émouvant »
- « J'ai adorer c'était instructif »
- « Cette visite virtuelle d après les livres ce dvd riche comme documentation à la médiathèque de falaise et la connaissance très riche de mon riche de mon père cette visite fut extra...... »
- « Super 🖄 très interessant 🕫 »
- « Très bien, mais il faut une journée »
- « Très instructive, on apprend des détails de l'Histoire qui font comprendre les grands événements »
- « Très interessante et instructive, le côté concret des objets touchables est puissant »
- « Tres beau musee »
- « Emouvante »
- « C,était trop bien en plus avec mon papi et ma mamie »



- « Super »
- « Très bie, »
- « A découvrir »
- « Très belles mémoires qui nous sont racontées à travers objets films photos mais surtout témoignages Merci »
- « C'est comme un bond dans le temps ...c'est juste magnifique dans le sens où on à la chance de voir ce qui sait passé pendants quelques années sur la seconde guerre mondiale, et puis la salle de projection et juste.. ça donne les larmes aux yeux, des frissons fin tout et de voir ce que certains ont vécuent se que d'autres n'on pas vécuent, je recommande vivement »
- « C était cool, on reviendra »
- « Just impressive and scary »
- « On s'attendait à plus de scènes reconstituees. »
- « C'etais Tres bien »
- « l'ai beaucoup aimé, plus particulièrement les interviews des rescapés de cette période -, c'etais Très émouvant »
- « Super »
- « Tres intéressant »



Allemagne Belgique Pays Bas Divers

etranger / total

0

%0,0 %0,0 %0,0 %0,0 %0,0

27/27

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS JANVIER 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



GROUPES ADULTES	٥
CROUPES SCOLAIRES	ž
MONDUELS	32
TOYAL	86

ETAT DES VENTES BILLETTERIE JANVIER 2022

PLEIN TARIF	2
TARIF REDUIT	0
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	6
MEMOPASS*	1
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	0
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	2
AJROMANCHES + MEMORIAL DE FALAISE	0
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	18
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	0
TARIS GROUPE ADULTE	0
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	0
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	50
GRATUIT	7
TOTAL	85

ASS est une carte d'accés d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

REGIONS / PAYS		SENSUSTA TVLOLI / %
Normandle (dont Calvados)	62 (dont 62 Calvados)	72,09%
lle de France	80	9,3%
Pays de Loire	o	0,0%
Bratagne	0	0,0%
Centre Val de Loire	2	2,3%
Hauts de France	0	0,0%
Auvergne Rhône Alpes	2	2,3%
Autres	12	14,0%
Sous Total France	88	100,0%
% France / total	100,004	
G8	0	0,0%
USA	0	0,0%

EREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS. FEVRIER 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES





ETAT DES VENTES BILLETTERIE FEVRIER 2022

PLEIN TARIF	114
TARIF REDUIT	119
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	347
MEMOPASS®	15
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	u
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
MEMORIAL DE CAEN+ MEMORIAL DE FALAISE	30
ARROMANICHES + MEMORIAL DE FALAISE	
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	33
TARIF HABITANTS CDC PAYS DE FALAISE	16
TARIF GROUPE ADULTE	5
Tarif Groupe Scolaire primaire	0
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	11
GRATUIT	124
TOTAL	6259

le MEMOPASS est une carte d'accès d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS

	% / TOTAL VISITEURS
321 (dont 184 Calvados)	\$1,00%
\$6	8,9%
39	6,2%
18	2,9%
26	4,1%
39	6,2%
25	4,0%
87	13,8%
119	87,1%
97,1%	
	321 (dont 184 Calvados) 56 58 39 39 18 25 26 27 87 81

Allemagne Belgique Pays Bas Divers

Sous Total Etrangers
% etranger / total

15% 0

0,5% 0,5% 0,5% 0,3% 0,0%

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS_MARS 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES

GROUPES ADULTES	21
GROUPES SCOLAIRES	625
INDIVIDUELS	195
TOTAL	The



ETAT DES YENTES BILLETTERIE MARS 2022

PLEIN TARIF	34
TARIF REDUIT	30
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	6
MEMOPASS°	4
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	Both
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
BILLET MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL FALAISE	600
ARROMANCHES + MEMORIAL DE FALAISE	6
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	37
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	19
TARIF GROUPE ADULTE	36
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	\$6
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	529
GRATUIT	75
TOTAL	841

le MEMOPASS est une carte d'accés d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

REGIONS / PAYS		A Amount Land
Normandie (dont Calvados)	245 (dont 157 Calvados)	29,1%
lle de France	26	3,1%
Pays de Loire	109	13,0%
Bretagne	65	7,7%
Centre Val de Loire	1.8	2,1%
Hauts de France	8	1,0%
Auvergne Rhône Alpes	124	14,7%
Autres	191	22,7%
Sous Total France	786	33,5%
% France (total)	\$3.5%	
GB	3	0,4%
USA	2	0,2%
Attemagne	2	0,2%
Betglque	00	1,0%
Pays Bas	0	0,0%
	40	4,8%
Divers	55	6.5%
Divers Sous Total Etrangers		

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS. AVRIL 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES

GROUPES ADULTES

NDIVIDUELS



1 154 1 947



ETAT DES VENTES BILLETTERIE AVRIL 2022

PLEIN TARIF	197
TARIF REDUIT	216
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	ताह
MEMOPASS*	2
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	n
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
BILLET MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL FALAISE	39
BILLET ARROMANCHES 360 + MEMORIAL FALAISE	31
BILET BATAILLE DE NORMANDIE	136
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	29
TARIF GROUPE ADULTE	163
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	146
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	416
GRATUIT	247
TOTAL	1947

º le MEMOPASS est une carte d'accés d'un en au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaba

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS

REGIONS / PAYS		% / TOTAL VISITEURS
Normandie (dont Calvados)	630 (dont 164 Calvados)	32,30%
lle de France	252	12,9%
Pays de Loire	122	6,3%
Bretagre	173	8,9%
Carriere Val de Loire	96	4,9%
Hauts de France	91	4,7%
Auwergre Rhône Alpas	145	7,4%
Averes	294	15,1%
Sous Total France	1 803	92.8%
France (total	92,68	

60	35	1,8%
usa.	18	0,9%
Allemagne	2	0,1%
Beigique	41	2,1%
Pays Bas	6	986,0
Divers	42	2,2%
Sous Total Etrangers	144	7,446
setranger tota	7,4%	0.00

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS. MAI 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES

INCOMPOURES 1 200	GROUPES SCOLAIRES 591	GROUPES ADULTES 257	
1 200	591	257	

ETAT DES VENTES BILLETTERIE MAI 2022

PLEN TARIF	296
TARLE REDUIT	364
PASS FAMILLE (2 adultas et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	156
MEMOPASS*	10
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	CO
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	î
BILLET ARROMANOIES 360 + MEMORIAL FALAISE	A
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	155
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	å
TARIF GROUPE ADULTE	200
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	69
YARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	486
GMATUIT	176
TOTAL	2 048

Normandia (Sont Chindda) Re de France Pere de Loire Perenge Cantre Val de Loire Hauts de France Aurengen Brône Alpes Sera Todel France (France / totel	665 (donn 422 Cuhredos) 177 157 157 64 64 59 59 57 41 1770 1678	
	8	
Val de Loire	59	1
auts de France	87	
Auvergne Rhône Alpes	41	
Market	522	
Sous Yotal France	1 770	
% France / total	80,4%	
08	66	
USA	49	.0.4
Alemagne	6	
Belgique	35	
Pays Bas	29	
Civers	99	
Sous Total Etrangers	278	
mioj regnarie	12.6%	



EREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS JUIN 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



GROUPES ADULTES	140
GROUPES SCOLAIRES	1180
BIDIVIDUELS	1173
TOTAL	2 493

ETAT DES VENTES BILLETTERIE JUIN 2022

PLEIN TARIIF	306
TARIF REDUIT	360
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	18
MEMOPASS*	1
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	23
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	Lo
MEMORIALD E CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	46
ARROMANCHES 360 + MEMORIAL DE FALAISE	51
BILLET BATAILLE DE NORMANDIS	138
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	41
TARIF GROUPE ADULTE	121
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	650
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	480
GRATUIT	192
TOTAL	2 493

e le MEMOPASS est une carte d'accés d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS

REGIONS / PAYS		% / TOTAL VISITEURS
Normandle (dont Calvados)	874 (dont 420 Calvados)	35,1%
lle de France	187	7,5%
Pays de Loire	102	4,1%
Bretagne	20	0,8%
Centre Val de Loire	107	4,3%
Hauts de France	180	7,2%
Auvergne Rhône Alpes	284	11,4%
Autres	313	12,6%
Sous Yotal France	2 067	82.9%
% France / total	62.9%	

GB	135	5,4%
USA	87	3,5%
Allemagne	22	0,8%
Belgique	37	1,5%
Pays Bas	43	1,7%
Divers	102	4,1%
Sous Total Etrangers	426	17,1%
% etranger / total	MT'ct	

Pays Bas

Sous Total Etrangers

Si 164 57 88 59 165

7,8% 4,5% 2,8% 3,8% 2,5% 7,1%

EREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS JUILLET 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



TOTAL	REPURPLES	GROUPES SCOLAIRES	GROUPES ADULTES
2 308	1939	263	106

ETAT DES VENTES BILLETTERIE JUILLET 2022

PLEINTARIF	382
TARK REDUIT	345
PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	345
MEMOPASS *	0
TARIS ACCORD COMMERCIAL ADULTE	297
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	36
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL FALAISE	622
ARROMANOHES 350 + MEMORIAL DE FALAISE	31
BILLET BATAILLE DE MORMANDIE	216
TARIF HABITANTS CDC PAYS DE FALAISE	34
TARIF GROUPE ADULTE	137
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	77
TARK GROUPE SCOUNTE SECONDAIRE	119
GRATUIT	227
TOTAL	2 308

ADMOPASS est une carte d'accès d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

REGIONS / PAYS		%/TOTAL VISITEURS
Normandie (dont Calvados)	547 (dont 258 Calrados)	23,7%
ile de France	169	7,3%
Pays de Loire	136	5,9%
Bretagne	63	3,5%
Centre Val de Loire	67	2,9%
Hauts de France	115	5,0%
Auvergne Rhône Alpes	58	2,5%
Austres	489	20,9%
Sous Total France	1 655	21,7%
% France / suital	N.S.	

EREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS. AOUT 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES

		GROUPES SCOLAIRES	
מענ	3 192	35	154



ETAT DES VENTES BILLETTERIE ACUT 2022

TOTAL	GRATUIT	TARIF GROUPE SCOLARE SECONDAIRE	TARIF GROUPE SCOLARE PRIMAIRE	TARIF GROUPE ADULTE	TARIF HABITANTS CDC PAYS DE FALAISE	SELET BATAILLE DE NORMANDRE	ARROMANCHES 360 + MEMORIAL DE FALAISE	MEMIORIAL DE CAEM + MEMORIAL DE FALAISE	TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	TABLE ACCORD COMMERCIAL ADULTE	MEMOPASS •	PASS FAMILLE (2 adultes et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	TARIF REDUIT	PLEIN TARLIS
3 322	38	80	0	110	8	255	47	118	۰	388		780	474	625

MEMOPASS est une carte d'accés d'un an eu Mémorfal de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorfal de Falaise

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS

REGIONS / PAYS		% / TOTAL VISITEURS
Normandie (dont Calvedos)	615 (dont 347 Calvados)	18,5%
le de Franco	340	10,2%
Pays de Loire	291	7,0%
Bretagne	155	40%
Centre Val de Loire	144	4,3%
Havts de France	205	6.2%
Auwergne Rhône Alpes	173	5.2%
Autores	764	23,0%
Som Total France	2 627	20,100
(France / Iptal	38134	

8	215	8,5%
UHA	ts.	0.8%
Allemante	æ	2,5%
Beighture	81	2,4%
Pays Bas	119	3.6%
Divers	172	5,2%
Sour Total Etrangers	594	20,9%
% etranger total	20.9%	

FREQUENTATION PARTYPE DE VISITEURS. SEPTEMBRE 2022. EN NOMBRE DE PERSONNES

TOTAL	MONADARY	GROUPES SCOLAIRES	GROUPES ADULTES
1972	1 192	26	¥

ETAT DES VENTES BILLETTERIE SEPTEMBRE 2022

EIN TARIF	349
NAUF REDUIT	330
ASS FAMILLE (2 adultas et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	21
EMOPASS *	US.
NRIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	171
NIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
EMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALMSE	30
RROMANCHES 360 + MEMORIAL DE FALAISE	10
THET BATAILLE DE NORMANDIE	16
ARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	62
NRF GROUPE ADULTE	119
NRIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	٥
WIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	29
NATUIT	127
DIAL	1377

KOPASS est une carra d'accés d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial da Falaise

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS

157 1 009 1 1099 1 1099 1 157 2 6 2 6 3 6 3 7 3 7 4 5	(Actions / PAYS Normandis (dont Chivedos) Is de France Tayor de Luire Bretagne Bretagne Kentra Val de Luire Kaute de France	415 (dont 219 Chivados) 108 116 39 50	%/TOTAL VISITUAS 30.3% 7.9% 8.5% 2.8% 3.6% 4.4%
11,4% 1099 11,4% 1099 11,4% 157 11,4% 159 11,4% 159 129 2,5% 159 333 333 11,3%		52 22	3,8%
		197	14,4%
		5.7%	1000
		157	11,4%
		26	1,9%
		36	2,6%
		92	2,3%
		37	2,7%
		45	3.3%
		333	24.3%

PERSONNES

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS. OCTOBRE 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



GROUPES ADULTES	66
GROUPES SCOLARES	67
BIOMBUELS	1001
101AT	1124

ETAT DES VENTES BILLETTERIE OCTOBRE 2022

PLEDI TARIF	232
TANS REDUIT	191
PASS FAMILLE (2 adultos et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	1777
MEMOPASS •	N
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	80
TARE ACCORD COMMERCIAL ENFANT	0
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAUSE	21
ARROMANCHES + MEMORIAL DE FALASE	19
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	877
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	35
Tark groupe adulte	59
TARIF GROUPE SCOLARE PRIMAIRE	0
TARIF GROUPE SCOLARE SECONDAIRE	97
GRATUIT	174
TOTAL	3154

ACPASS est une carte d'accès d'un en au Mémorial de Caen, au chéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Felaise

STATISTIQUES DE PROYENANCE VISITEURS

Autres	227	19,7%
Sous Total France	969	84,0%
% France / rotal	\$4,00%	
GB	62	5,4%
USA	28	2.4%
Memagne	3	0,3%
Belgique	in the state of th	3,1%
Pays Bud	13	1,3%
Divers	41	3,6%
Sous Total Etrangers	135	16,0%
% etranger / total	20,0%	

FREQUENTATION PAR TYPE DE VISITEURS NOVEMBRE 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



GROUPES ADJATES	0
GROUPES SCOLVERES	0
MENTANCHIS	453
TOTAL	433

ETAT DES VENTES BILLETTERIE NOVEMBRE 2022

PLEIN TARRE	25
TARIF REDUIT	\$4
PASS FAMILLE (2 adulturs et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	22
MEMOPASS *	ω
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	\$
TARE ACCORD COMMERCIAL ENFANT	2
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	5
ARROMANCHES + MEMORIAL DE FALASE	10
BILLET BATAILLE DE MORMANDIE	39
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	10
TARIF GROUPE ADULTE	2
TARLE GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	0
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	0
GMATUIT	95
TATOT	200

MEMOPASS est une carte d'accès d'un an au Mémorial de Caen, au cinéma circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falaise

REGIONS / PAYS		% / TOTAL VISTEURS
Normandia (dont Calvados)	152 (dont 77 Calvedos)	33,5%
lle de France	88	19,4%
Pays de Loire	43	9,5%
Bretagne	4	766'0
Centre Val de Loire	29	6,4%
Hauts de Frence	24	5,3%
Auvergne Rhône Alpes	9	2,0%
Autres	57	12,6%
Sous Total Franca	406	12.00
% France / total	PRO, ON	
GB	13	2,9%
USA	ف	0,7%
Allemagne	ىن	0,7%
Selgique	u	2,9%
Pays Bas	12	2.6%
Divers	· ·	0,7%
Sous Total Etrangers	47	74.P. Os.

ERECUENTATION PARTYPE DE VISITEURS DECEMBRE 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES



8	LOTAL
139	MONYDURAS
129	GROUPES SCOLABES
ß	discures ADALTES

ETAT DES VENTES BILLETTERIE DECEMBRE 2022

TABE REDUT TABE REDUT TABE REDUT TABE REDUT TABE RABBLE (2 shahes et 1 enfent) - NOMBRE DE FERONNES	31 32 52
PASS FAMILLE (2 adultes et 3 enfant) : NOMBRE DE PERSONNES	111
MEMOPASS *	2
TARS ACCORD COMMERCIAL ADULTE	37
YARE ACCORD COMMERCIAL ENFAMT	0
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	•
ARROMANCHES + INEMORIAL DE FALAISE	7
BILLET BATABLE DE NORMANDIE	и
TABLE HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	n
TANK GROUPE ADULTE	37
TARIF GROUPE SCOLARE PRIMAIRE	40
TARIF GROUPE SCOLARE SECONDAIRE	2
GATHT	78
WIND	629

STATISTIQUES DE PROVENANCE VISITEURS.

REDIONS / PAYS		SALITISM INTOTAL &
Hormandie (dent Calvados)	288 (dont 163 Calvados)	45,1%
le de France	82	12,0%
Pays de Loire	36	4,7%
Principles	88	8,810
Ceretre Val de Loire	zi .	3,6%
Hauts de France	7	1,1%
Auserges Rhône Alpes	11	1,7%
Autres	74	11.6%
Sous Total France	571	85.4%
% France / total	Disk	
2	×	5,0%
usa		0,6%
Allerages	M.	0.3%
entitles	190	3,0%
Pays Dat	0	0.0%
Divers		1,3%
Saus Total Etrangeri	ŝ	10,6%

FREQUENTATION PARTYPE DE VISITEURS ANNEE 2022 EN NOMBRE DE PERSONNES

TOTAL	STENCHANGN	GROUPES SCOLAIRES	GROUPES ADULTES
17 291	12 581	3 579	1111



ETAT DES VENTES BILLETTERIE ANNEE 2022

PLEIN TARIF	2 729
TARIF REDUIT	2577
PASS FAMILLE (2 adultus et 1 enfant) - NOMBRE DE PERSONNES	2 271
MEMOPASS •	t
TARIF ACCORD COMMERCIAL ADULTE	1 055
TARIF ACCORD COMMERCIAL ENFANT	41
MEMORIAL DE CAEN + MEMORIAL DE FALAISE	434
ARROMANICHES + MEMORIAL DE FALAISE	251
BILLET BATAILLE DE NORMANDIE	1 220
TARIF HABITANTS COC PAYS DE FALAISE	391
MARIF GROUPE ADULTE	989
TARIF GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE	1 038
TARIF GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE	2 361
GRATUIT	1 910
TOTAL	17 291

MEHOPASS est une carte d'eccés d'un so su Mémorial de Caen, su cinéme circulaire d'Arromanches et au Mémorial de Falabs

wetrange / total	Sous Total Etrangers	Divers	Pays Bas	Beigique	Allemagne	USA	GB	% France / total	Seus Total France	Autres	Auvergne Rhône Albes	Hauts de France	Centre Val de Loire	Bretagne	Pays de Loire	lie de France	Normandie (dont Calvedos)	REGIONS / PAYS
TW-DAY.	2 901	722	342	392	220	350	905	NCH.	74 390	3 221	1007	854	679	720	1118	1 627	5164 (dont 2716 Caivados)	
	15,8%	4,2%	1,0%	2,3%	1,3%	2,0%	5,2%		65,2%	18,6%	5,8%	4,9%	3,9%	4,2%	6.5%	9,4%	29,9%	*/ TOTAL VISITEURS

Code	Désignation	Complément désignation	Date acquisition	Qté	Mode Aret	Durée Amt	Taux Amt	Brut	Amt	Net	Classement administratif	Nom fournisseur	Localisation	N° compte
23N5000	FR.M SALLE IMMERSIVE FALAISE		09/05/2016	1	Liniaire	5 ans	20	22 361,55	22 361,55	0.00	Mémorial Falaise - Biens de reprise			20515000
23N5001	INA EXTRAITS FILMS SALLE IMMERSIVE		10/04/2017	1	Undeire	4 ans	25	1 374,00	1 374,00		Mémortal Falaise - Biens de reprise			20515000
23NS002	FILM PROMOTIONNEL FALAISE		02/05/2018	1	Linéaire	3 ans	33,3333	8 330,00	8 330,00		Mémorial Falaise - Biens de reprise	STUDIO O'VIDEO		20515000
96N5001	VITRINE BAIGNEUR		27/07/2018	1	Linésire	5 ans	20	606,87	538,02		Mémorfal Falaise - Biens de reprise	COLLIN	PARCOURS	21535100
48N5003	DEFIBRILLATEUR SCHILLER	058958016862	14/05/2018	1	Linésire	3 ans	33,3333	1 090,00	1 090,00		Mémortal Falaise - Biens de reprise	SCHILLER	20NE ACCUEIL & BOUTIQUE	21542000
69N5000	TRIAKE SYSTEME AUDIOPHONES FALAISE		27/10/2016	1	Linéaire	S ans	20	15 096,00	15 096,00		Mémorial Falaise - Biens de reprise			21551500
69NS001	ALIVISYS VIEDEOPROJ 1-DLP		30/05/2017	1	Lindaire	4 ans	25	4 804,88	4 804,88		Mémorial Falaise - Biens de reprise			21551500
69N5002	AUVISYS VIDEOPROJ 3300km XGA		30/05/2017	1	Unéaire	4 ans	25	825,00	825,00		Mémorial Falaise - Biens de reprise			21551500
69N5003	ORPHEO SYSTEME AUDIOGUIDAGE		14/06/2017	1	Linéaire	5 ans	20	21 875,00	21 875,00	0,00	Mémorial Falatse - Biens de reprise			21551500
69N5004	SONORISATION APPEL		30/03/2018	1	Linéatre	5 ans	20	3 523,93	3 354.02		Mémorial Faleise - Biens de reprise	AUVISYS	BATIMENT	21551500
69N5005	SYSTEME AUDIOGUIDAGE ORPHEO NOVA		01/01/2018	1	Linéaire	5 ans	20	4 114,53	3 896,11		Mémortal Falaise - Biens de reprise	ORPHEO	ZONE ACCUEIL & BOUTIQUE	21551500
69NS006	15 ECRANS INTERACTIFS		17/07/2019	15	Linéalre	3 ans	33,3333	17 170,00	17 170,00		Mémortal Falaise - Biens de reprise	PLVBROKER	PARCOURS	21551500
52N5000	BOMBS AWAY REPLIQUE BOMBE FALAISE		09/05/2016	1	Linéaire	10 ans	10	1 969,25	1 309,10	660,15	Mémorial Falaise - Biens de reprise			21552500
70N5000	ALIMENTATION MACHINE A CAFE		02/09/2019	1	Linéalre	4 ans	25	1 016,36	846,50		Mémortal Falaise - Biens de reorise	PIQUOT Entreprise	ZONE ACCUER & BOUTIQUE	21815000
73NS002	TITELIVE 2 POSTES CAISSES FALAISE		09/05/2016	2	Undalre	3 ans	33,3333	6 135.15	6 135.15		Mémorial Falaise - Biens de reprise		Edition and Contract	21835000
73N5003	ACTIMAC IMPRIMANTE BILLETS FALAISE		09/05/2016	1	Lindaire	3 ans	33,3333	2 153,42	2 153,42		Mémortal Falaise - Biens de reprise			21835000
73N5004	SOLCONSO. 2 HP PROBOOK 450 PRO G4		03/02/2017	2	Linéaire	3 ans	33,3333	1 591,80	1 591.80		Mémortal Falsise - Biens de reprise			21835000
73N5005	AVEM 2 TPE FIXE IP AXIS + IPP310 C		04/02/2017	2	Linéaire	4 ans	25	1 294.00	1 294,00		Mémorial Falaise - Biens de reprise			21835000
73NS006	PLAYER INTEL NUC CORE IS 7260U	N*G68N80600NZZ	27/04/2018	1	Linéaire	3 ans	33,3333	2 695,10	2 695,10		Mémorial Falaise - Biens de reorise	ACTIMAC	ZONE ACCUEL & BOUTIQUE	21835000
73NS007	IPAD PRO 12.9		31/01/2022	1	Linéaire	2 ans	50	750,00	344,18		Mémorial Falaise - Biens de reprise	GUESTVIEWS	ZONE ACCUBL & BOUTIQUE	21835000
73N5008	TPV OXHOO ONTX 190E	POSTE BILLETTERIE	27/09/2022	1 1	Lindaire	3 ans	33,3333	939,00	82,32		Mémorial Falaise - Biens de reprise	SOLUMAG	ZONE ACCUEIL & BOUTIQUE	21835000
	Sous-total blens de reprise						10,1111	119715,84					EGINE ACCOUNT & GOOTINGOE	1143300
Code	Désignation	Complément désignation	Date acquisition	Qté	Mode Amt	Durée Anst	Toux Amt	Brut	Amt	PROS	Classement administratif	Hom fournisseur	Localisation	N° compte
20N5000	AXIANS LICENCES IP TELEPHONIE FALAI		21/04/2016	2	Unéatre	3 ans	33,3333	1 265,00	1 263.00	0.00	Mémorial Falaise - Biens de retour			20501500
45N5001	MEDIAVISUEL GRAND VISUEL FACADE	1	10/07/2017	1	Linéafre	3 ens	33,3333	2 306.40	2 306,40		Mémorial Falaise - Biens de retour			21514100
45N5002	MEDIAVISUEL HABILLAGE VITRES	1	10/07/2017	1	Linéaire	3 ans	33,3333	1 840,00	1 840.00		Mémortal Falaise - Biens de retour			21514100
96N5000	RECONSTITUTION BARAQUEMENT		01/02/2017	1	Undate	6 ans	16,6667	11 333,33	11 172.92		Mémorial Falaise - Biens de retour			21535100
63N5000	L'ECHELLE EUROP. ECHAFAUDAGE		19/07/2017	1	Unéatre	6 ans	16,6667	2 715,00	2 468.29		Mémorial Falaise - Biens de retour			21550100
73NS000	BODET KELIO VISIO FALAISE	T	09/05/2016	1	Unfaire	3 ans	33,3333	1 740,00	1 740,00		Mémorial Falaise - Biens de retour			21835000
73N5001	AXIANS - MATERIELS MISE EN RESEAU		09/05/2016	1	Untaire	3 ans	33,3333	3 577,59	3 577,59		Mémorial Falaise - Biens de retour			21835000
72N5000	MANUTAN ARMORE FORTE PRIMA PROTECT		09/05/2016	1	Unéalre	Il ans	12,5	980,10	814,39		Mémorial Falaise - Biens de retour			21840100
	MANUTAN ARMOIRE FORTE STAR PROTECT		09/05/2016	1	Linéaire	8 ans	12.5	873.00	725.44		Mémorial Falaise - Blens de retour			21840100
	Sous-total biens de retour	1	1			1		26 630,42	7,50	2.1,50				11100100
	TOTAL BIENS IMMOBILISES	1				1		146 346.26						+
	TO THE OTHER MEMORIALS		1	_				140 340,20						